VIVRE À
Angers
MENSUEL N°302
1,22 € | JUIN 2006

Angers
www.angers.fr

la VILLE 12
Angers côté jardins

8 au CONSEIL
RÉNOVATION URBAINE : 95 MILLIONS D'EUROS POUR LA ROSERAIE

22 le MAG
ANGERS L'ÉTÉ : 25 ANS DE DÉCOUVERTES MUSICALES

30 le GUIDE
SAINT-MARTIN : LA COLLÉGIALE OUVRE LE 24 JUIN

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

À SUIVRE : le 21 juin, musique ! [4]
DÉCISION : approbation du PLU centre [5]
ANNONCE : la vie en rose pour les Accroche-cœurs [6]
REPÈRE : Angers technopole a 20 ans [7]

> AU CONSEIL

Rénovation urbaine, 95 millions d'euros pour la Roseraie [8]
Les autres décisions en bref [9]

> LA VILLE

Les jardins angevins, petits et grands [12]
Un conseil local pour le handicap [14]
L'Éparc éduque le goût des enfants [15]

> LES QUARTIERS

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS : la tour Chaptal remaniée [16]
LAC-DE-MAINE : la baignade est ouverte [18]
VERNEAU-CAPUCINS : la Coupe du Monde à la bibliothèque [20]
ROSERAIE : Amélie, championne de France en boxe anglaise [20]

> LE MAG'

Angers l'été, 25e édition
L'épopée de la Loire, exposition [24]
Waterproof, vingt ans après [26]

> LE GUIDE

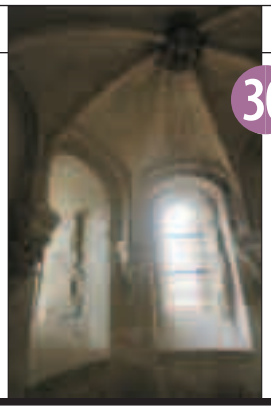

La collégiale Saint-Martin restaurée
Grand gala pour Angers gymnastique [31]
L'institut municipal ou la culture pour tous [32]

ÉDITORIAL

La ville pour tous

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs délibérations sont venues renforcer notre volonté d'une ville où chacun trouve sa place, où l'anonymat et l'indifférence cèdent la place au rassemblement des Angevins.

C'est le sens du projet de rénovation urbaine de la Roseraie que je suis allé défendre le 1er juin, avec Monsieur le Préfet, devant l'agence nationale de rénovation urbaine. Ce projet

est le fruit d'un travail avec les habitants de la Roseraie eux-mêmes pour faire rebondir le quartier tout entier dans un dynamisme retrouvé. Logements, écoles, salles de sport, équipements collectifs, services à la population, résidence pour personnes âgées : c'est tout un ensemble qui va être profondément revisité et amélioré. Car c'est d'abord au service de la qualité de la vie des habitants que se construit ce grand projet.

L'arrivée du tramway à la Roseraie sera en effet l'occasion de repenser ce quartier, de lui redonner toute sa place dans notre ville.

Autre illustration de la ville pour tous, le conseil local pour les personnes en situation de handicap nous permettra de rendre la ville plus accessible, de gommer les petits tracas du quotidien qui compliquent la vie des personnes handicapées, de mieux intégrer leurs remarques aux projets municipaux.

Faire que chacun trouve sa place, respecter la diversité de notre ville et de ses habitants, soutenir ceux qui en ont besoin, c'est l'exigence d'une ville plus solidaire que je fais mienne.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Julien **Rebillard** • Illustration de Une : Thierry **Bonnet** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique (Laurent **Beaumont**) & maquette (Olivier **Monnier**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2006 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 19 JUIN. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 17 JUILLET. POUR CONTACTER LA RÉDACTION : 02 41 05 41 31 OU JOURNAL@VILLE.ANGERS.FR

À SUIVRE

Le 21 juin, musique!

Voici revenue la fête de la musique avec ses concerts en tout genre. Premier rendez-vous, au Mail. Après un prélude calme, à 17 h, avec la chorale de l'Université du temps libre, dès 18 h le grand démarrage sera donné en fanfare… par le 6e Génie. À la même heure débutera la grande soirée jazz, place Ney. Entre 18 h 30 et 19 h 30, la classe de basson du conservatoire jouera sur le parvis de l'hôtel de ville. À 20 h, tandis que l'orchestre d'harmonie prendra possession du kiosque pour une heure, au Mail, six scènes thématiques démarreront pour la soirée : musique du monde au Ralliement, rock place Imbach, et techno sur les quais Ligny et Monge et sur les places François-Mitterrand et La Rochefoucauld.

Thierry Bonnet

À 21 h, une seconde vague de concerts sera lancée. Les choristes et instrumentistes de Vox Campus seront à la chapelle des Ursules, et les Scopitones square Saint-Aubin pour ressusciter le Golf Drouot. La nuit de l'orgue fera résonner la cathédrale pendant que les chorales, fédérées par Ocarina, chanteront place Leclerc, avant de taper le "bœuf" avec le public. Enfin, pour ceux qui veulent danser, le Steam Boat Band poursuivra son concert swing par un bal, avec démonstration de danses, devant l'hôtel de ville. Sans oublier les concerts organisés dans les rues et les bars. ■

Programme disponible : mairies, office de tourisme, Fnac… et au pied des scènes. Attention, circulation interdite en centre ville, à l'intérieur des boulevards, et dans la Doutre.

LE CHIFFRE

20 ans

c'est l'âge du musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine. À cette occasion, une exposition temporaire présente les récentes acquisitions et donations : celle de Patrice Hugues, des œuvres offertes par Marie-Rose Lortet pour ce vingtième anniversaire, des mini-textiles acquis à l'occasion de la Triennale de 2003… À voir jusqu'au 15 octobre, au musée, 4, boulevard Arago.

Thierry Bonnet

HOMMAGE

Promenade Jean-Turc

Décédé en décembre 2005, Jean Turc avait été maire d'Angers de 1963 à 1977. La Ville vient de lui rendre hommage en inaugurant la "promenade Jean-Turc" au pied du château. Un espace que le premier magistrat, horticulteur, avait largement contribué à réhabiliter. ■

À SAVOIR

Consultation d'ophtalmologie au CHU

1,24 million d'euros a été investi pour refaire et agrandir la consultation d'ophtalmologie du centre hospitalier. Sur près de 1 000 m², contre 650 auparavant, dix boxes d'examen ont été aménagés. Celui qui accueille les urgences est désormais accessible aux handicapés. Le plateau technique a été remanié et doté de nouveaux appareils, utilisant des techniques de pointe. En outre, l'informatisation totale des dossiers a été réalisée, une première en France pour cette spécialité.

Le service d'ophtalmologie du CHU reçoit 18 500 patients par an, en consultation pour des pathologies spécifiques, en chirurgie – 1 500 actes par an – ou en urgence. ■

Tél. : 02 41 35 38 00.

Thierry Bonnet

À VOIR

14 juillet : un feu d'artifice de rêve

Tradition respectée pour la fête nationale. Le 13 juillet au soir, les festivités commenceront dès 20 h au jardin du Mail, avec le concert de l'orchestre d'harmonie municipale, suivi à 21 h par la prise d'armes place Leclerc et le défilé boulevard Foch. Le feu d'artifice aura pour titre *"Le rêveur et la rivière"*. Il commencera à 23 h, les fusées étant tirées depuis la Maine, en aval du pont de la Basse-Chaîne. Conseil : arriver tôt pour s'installer aux bonnes places, quai Tabarly et promenade de Balzac. La soirée se terminera par le bal populaire gratuit, place François-Mitterrand animé, comme l'an dernier, par l'orchestre d'Éric Landman. Les Angevins pourront guincher jusqu'à 2 h. Pour bien circuler dans le centre, privilégiez la marche à pied! Les parkings du Mail, du Ralliement et de la Rochefoucauld seront gratuits tandis que des bus, gratuits également, partiront à 20 h 30, des quartiers Belle-Beille, Justices, Monplaisir, Roseraie et Verneau. Retour après le feu d'artifice, départ boulevard Foulques-Nerra, dans le prolongement du pont de la Basse-Chaîne. La circulation sera interdite sur la voie des berges de 22 h 30 à 2 h et ses accès seront fermés dès 20 h. ■

DÉCISION

Le plan local d'urbanisme centre approuvé

Le Plan local d'urbanisme (PLU) pour la partie "centre" de l'agglomération[1] a été adopté par Angers Loire Métropole le 11 mai. C'est l'aboutissement d'une longue procédure, commencée en décembre 2001. À l'issue de l'enquête publique, menée du 7 novembre au 13 décembre 2005, les commissaires enquêteurs avaient émis quatre réserves. Le document approuvé en tient compte et apporte des réponses.

Premièrement, la commission invitait à *"protéger davantage six secteurs en zone urbaine participant à l'ambiance de la ville"*. C'est le cas de la place La Rochefoucauld, classée en zone urbaine constructible, sur laquelle seule sera envisageable la construction d'équipements à vocation culturelle, touristique, de loisirs ou de stationnement. Même chose dans les jardins de la faculté de pharmacie, des Plantes, du Mail et de la Licorne. Quant au quartier de la Doutre, dans lequel toute autorisation de travaux devait déjà être visée par l'architecte des Bâtiments de France, il est classé "quartier identifié". En résumé: *"les constructions nouvelles, la restauration, la réhabilitation et l'extension de constructions existantes doivent être conduites dans le respect de l'architecture originelle (…). Les formes architecturales d'expression contemporaine devront s'intégrer à l'environnement"*. L'architecte des Bâtiments de France et les services de la Ville sont garants de cette protection.

La deuxième réserve des commissaires enquêteurs concerne les hauteurs de construction sur le futur plateau des Capucins. La hauteur maximum n'est plus de 33 m au faîtage mais seulement de 23 m. Toutefois, des dérogations seront possibles, de manière exceptionnelle et ponctuelle, dans un secteur précis, limité au cœur de futur quartier.

Troisième réserve pour le quartier Saint-Antoine. De même que la Doutre, il est défini comme un "quartier identifié" dont les arbres remarquables à l'angle des rues Béranger et des Banchais sont répertoriés et spécialement protégés.

Enfin, la quatrième réserve concerne la hauteur des constructions avenue Jeanne-d'Arc, ramenée à 5 m.

Outre ces réserves, la commission d'enquête a également émis un souhait pour la création d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Elle est envisagée dans le périmètre de la cité historique à titre de première expérience. ■

(1) Il concerne Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé.

Thierry Bonnet

Le "Cardiomed" mis au point par le CNES et l'agence spatiale russe a été testé au CHU. Il sera embarqué dans la station spatiale en 2007.

EN POINTE

L'hôpital dans la conquête spatiale

Depuis deux ans, le centre hospitalier universitaire d'Angers participe à la conquête spatiale. L'équipe du docteur Marc-Antoine Custaud co-anime, en effet, un programme de recherche clinique et scientifique avec l'agence spatiale russe et le centre national d'études spatiales (CNES). Objectif: mettre au point un appareillage médical permettant de surveiller le système cardiovasculaire des cosmonautes qui embarqueront l'année prochaine à bord de la station spatiale internationale. Du 8 au 13 juin à Angers, médecins et ingénieurs russes et français ont réalisé une première série de tests. Ce projet s'inscrit dans une coopération franco-russe plus large autour de la recherche clinique. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saint-Claude transféré au Village Santé Angers Loire

Permettre aux patients de retrouver leur autonomie après une hospitalisation. Tel est l'objectif du centre de soins de suite Saint-Claude. Désormais installé au Village Santé Angers Loire, il est ouvert à tous les assurés sociaux dès 17 ans. Les champs d'intervention sont variés: maladie neurologique ou cardiologique (48 % des admissions), orthopédie et traumatologie (30 %), chirurgie générale (22 %), mais également la cancérologie avec des unités en soins palliatifs. Trois mois après son ouverture, 90 % des 75 lits sont déjà occupés. S'il couvre le département, l'établissement accueille essentiellement des patients de l'agglomération avec une priorité donnée aux personnes âgées, isolées, dépendantes ou présentant plusieurs pathologies. La durée moyenne du séjour est de vingt-huit jours et le prix de journée de 181,55 euros.

Thierry Bonnet

Installé depuis février au Village Santé Angers Loire, à Trélazé, le centre de soins de suite Saint-Claude a été inauguré le 12 mai.

Côté équipement, le "nouveau" Saint-Claude, qui fonctionne avec soixante-cinq salariés, dispose d'un plateau technique ultramoderne en kinésithérapie, ergothérapie et hydrothérapie. En plus de la rééducation, il proposera des actions de prévention et d'éducation à la santé, pour la nutrition ou la prévention des chutes par exemple.

10,8 millions d'euros ont été investis dans la construction du site géré par la Mutualité Française Anjou-Mayenne qui devrait ouvrir, d'ici à l'automne, une crèche pour le personnel du centre et des cliniques. ■

Tél.: 02 41 20 55 20.

Projet Atkantique

ANNONCE

La ville en rose avec les Accroche-cœurs

Du 7 au 10 septembre, les Accroche-cœurs nous en feront à nouveau voir de toutes les couleurs. Et tout particulièrement du rose! Cette couleur dominera pendant les quatre jours de festivités, dédiés aux arts de la rue. Avec des compagnies bien nommées comme les Rose'n'Co ou encore les Délices Dada, qui reviennent avec leur création… "Noir". Les Angevins sont bien évidemment fortement invités à s'emparer du thème. Trois appels leur sont d'ailleurs lancés. Les vidéastes amateurs ont ainsi carte blanche sur *"la vie en rose"*, en trois minutes maximum. Les amateurs d'objets roses en plastique sont priés d'en collecter des tonnes et d'en faire offrande, à partir du 5 septembre, dans la cour du musée Pincé. Ils participeront ainsi à la création du Totem des Roses. Enfin, après avoir fleuri de roses et de fleurs roses leurs balcons, les Angevins sont conviés aux différents rendez-vous organisés chaque jour, notamment la parade, le pique-nique, le bal, la cérémonie de clôture… Ils y viendront si possible habillés de rose ou de roses… ■

Contacts, compagnie Jo Bithume : pour la vidéo, Alexis Rangheard, 06 78 15 06 47, cyberal444@hotmail.com ; pour les objets roses, Nicole Dolivet Duperray, 06 75 78 93 49, nicole.dolivet.duperray@wanadoo.fr

HORIZON

Le point sur le plateau de la Mayenne

La clôture de la concertation préalable sur le projet du futur plateau de la Mayenne a fait l'objet, le 7 juin, d'une réunion publique animée par Angers Loire Métropole, les villes d'Angers et d'Avrillé et le Département (pour le parc Terra Botanica). L'architecte - urbaniste Thierry Huau, responsable de l'équipe de concepteurs, a rappelé les grandes lignes de son projet, *"élaboré en cohérence avec celui du plateau des Capucins, tout proche. Nous partageons avec l'équipe de Roland Castro une même philosophie de l'approche des sites"*. Thierry Huau a précisé les éléments des différents îlots urbanisés. Les immeubles devraient avoir de deux à quatre niveaux. Deux crèches et une école maternelle sont prévues, ainsi que deux établissements secondaires privés – un lycée et probablement un collège – et un espace culturel. Et bien sûr des commerces de proximité.

"Les types de logements prévus doivent permettre un mixage entre des populations d'origines, d'âges, de professions… très différentes", a souligné le maire d'Angers, Jean-Claude Antonini. Le site pourrait accueillir, d'ici à 2025, quelque huit mille habitants. ■

Renseignements : 02 41 18 21 21.

Jean-Patrice Campion

À l'origine des Ateliers d'Angers, la comédienne Jeanne Moreau accueillera cet été huit jeunes cinéastes européens.

RENDEZ-VOUS

Ateliers cinéma du 30 juin au 9 juillet

Ateliers d'Angers…

deuxième! Créés à l'initiative de l'actrice Jeanne Moreau, les ateliers de cinéma réuniront pour la deuxième année huit jeunes réalisateurs européens. Ils bénéficieront des conseils d'intervenants professionnels : le réalisateur Marc Recha, le directeur de la photographie Louis-Philippe Capelle, le spécialiste de la postproduction Frank Montagné, le réalisateur Lucas Belvaux et son monteur Ludo Troch ou encore le compositeur Riccardo del Fra. Le dernier long-métrage de Lucas Belvaux, *La raison du plus faible*, sélectionné en compétition officielle à Cannes en mai, sera présenté en avant-première au public.

Les Angevins peuvent assister gratuitement en auditeurs libres aux projections et master classes en matinée avec les jeunes cinéastes résidents, à des conférences-débats l'après-midi. Il suffit pour cela de s'inscrire auprès de Premiers Plans. Attention, le nombre de places est limité. ■

Informations et inscriptions : Emmanuelle Dorbon, 02 41 88 92 22, ateliers2@premiersplans.org, www.premiersplans.org

DERNIÈRE MINUTE

La "NR" a quitté Angers

Le premier journal en Maine-et-Loire est sorti il y a soixante-deux ans. Son dernier, le n° 18 719, le mercredi 31 mai. Pour des raisons économiques, *La Nouvelle République* a décidé de se retirer du Maine-et-Loire. Le journal ferme sa rédaction de Saumur et le bureau d'Angers, installé place Sainte-Croix. Petit Poucet, face à *Ouest-France* et le *Courrier de l'Ouest,* la "NR" n'en était pas moins un aiguillon grâce à la plume bien affûtée de ses journalistes. Le titre manquera dans le paysage médiatique angevin. ■

À NOTER

Radio-France va créer une fréquence "France Bleue" à Angers** **La braderie aura lieu le 8 juillet, de 8 h à 19 h. Accès à la Poste et sortie du parking du Ralliement possibles jusqu'à 9 h 30** **Le général Chinouilh, commandant l'école supérieure et d'application du Génie, quitte Angers. Il est remplacé par le général Jean-Pierre Tesan, directeur du Génie Bretagne** **Prochaine séance du conseil municipal, le jeudi 29 juin, à 19 h, à l'hôtel de ville

REPÈRE

Angers technopole a 20 ans

En 1986, la Ville et le Département se dotaient d'un nouvel outil de développement économique : Angers technopole. Il s'agissait de faire face à la crise en misant sur l'innovation et la matière grise. L'objectif de départ n'a pas changé. Présidé par Daniel Raoul, l'organisme est désormais financé par la Métropole, le Département, la Région et la Chambre de commerce et d'industrie. La technopole emploie huit personnes. Son rôle : aider les entreprises à innover, soutenir les projets porteurs, encourager le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur. Autre activité essentielle : faciliter la mise en place de passerelles entre ces acteurs. Dans son carnet d'adresses, deux cents entreprises comme Vilmorin (semences), Intervet-Pharma (biotechnologies) ou Axod (électronique). Sont également recensés pas moins d'une soixantaine de laboratoires de recherche.

Et pour faire éclore les projets innovants, la technopole dispose d'un patrimoine immobilier conséquent : un incubateur, 8 000 m² de pépinières d'entreprises et deux parcs scientifiques de 250 ha.

"Sur les quinze dernières années, cent cinquante entreprises ont ainsi bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'une création ou d'une implantation," souligne Jean Quessada, directeur d'Angers technopole. On peut citer Créativ Eurécom, la Graine informatique ou Aquascope.

Autre réussite à son actif : les unités mixtes de recherche du végétal, l'institut fédératif de recherche de santé et, plus récemment, Valcampus.

Enfin, derniers titres de gloire : la co-animation des pôles du végétal spécialisé et d'Atlantic biothérapies. Angers est ainsi une des rares agglomérations à disposer de deux pôles de compétitivité labellisés par le gouvernement dont un des quinze pôles à vocation mondiale. ■

Construite en 1993, la Maison de la technopole héberge divers services notamment un incubateur pour les jeunes entreprises.

Vivre à Angers/Archives

LE CHIFFRE

25 000

demandes de protection pour des obtentions végétales ont été enregistrées auprès de l'office communautaire des variétés végétales, depuis son implantation à Angers, en juin 1995. Il a octroyé 17 000 titres de protection pour des espèces ornementales (61 %), des espèces agricoles (22 %) et des espèces potagères et fruitières (16 %)… Le système géré par l'OCVV est le plus étendu au monde.

INSOLITE

Vivre à Angers/Archives

Du spectacle au vélodrome le 1er juillet

Des cyclistes qui filent à 70 km/h derrière des motos sur la piste du vélodrome. C'est ce spectacle que propose le COVA, comité d'organisation du vélodrome d'Angers le samedi 1er juillet, de 15 h à 20 h.

Ce challenge européen de demi-fond, épreuve préparatoire pour les championnats de France, se déroulera tout l'après-midi, entrecoupé de courses aux points. Le demi-fond se dispute en deux manches et une belle, sur une distance comprise entre 30 et 50 km. Six à huit équipages sont engagés à chaque course, un équipage étant composé d'un motard et d'un cycliste. La moto (souvent de grosses Norton de 600 cm³) file en tête. Elle est équipée à l'arrière d'un rouleau que le cycliste doit coller tout au long de la course. Des équipages sont attendus de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France avec notamment, sous les couleurs tricolores, Anthony Gillot, deux fois champion de France.

Entrée : 5 euros. Gratuit pour les enfants. ■

Renseignements : 02 41 76 27 93.

AGENDA SPORTIF

17 JUIN AU 2 JUILLET

Tennis
Tournoi Open, stade de l'Arceau

20 JUIN

Beach soccer
Initiation pour les moins de 18 ans, 17 h - 19 h, lac de Maine

21 JUIN

Beach soccer
Tournoi des minots 12-14 ans, 13 h - 18 h, lac de Maine

22 JUIN

Beach soccer
Initiation pour les plus de 18 ans, 17 h - 19 h, lac de Maine

24 JUIN

Beach soccer
Tournois des filles de plus de 15 ans (9 h - 19 h) et des ados 15-17 ans (11 h - 19 h), lac de Maine

Gymnastique
Gala d'Angers Gymnastique, Jean-Bouin
(lire page 31)

24 ET 25 JUIN

Natation
Meeting régional de classement, 8 h - 18 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

25 JUIN

Beach soccer
Tournoi plus de 18 ans, 9 h - 19 h, lac de Maine

Athlétisme
Pré-France seniors, 8 h - 18 h, stade du Lac-de-Maine

1er JUILLET

Gymnastique rythmique
Gala de la Vaillante, 20 h 30, Jean-Bouin

Cyclisme
Grand prix de la Ville d'Angers.
(lire ci-dessus)

5 ET 6 JUILLET

Raid Angers Maine Aventure
8 h - 18 h, lac de Maine
(lire page 34)

Rénovation urbaine : une r 95 millions d'euros attendu

L'opération de rénovation urbaine engagée à Angers prévoyait 223 millions d'euros d'investissement. Un avenant devrait être signé en septembre avec, à la clé, 95 millions supplémentaires pour la Roseraie.

Le 18 décembre 2005, le ministre de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, et le maire, Jean-Claude Antonini, signaient à l'école Jules-Verne de la Roseraie la convention pour l'opération de rénovation urbaine (ORU) de cinq quartiers prioritaires : Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Verneau-Capucins et la Roseraie. L'ORU prévoyait un budget de 223 millions [1] d'euros dont une première enveloppe de 41,86 millions pour la Roseraie. Un avenant de 94,87 millions supplémentaires devrait être si-

Thierry Bonnet

Installé place Jules-Verne jusqu'à l'hiver, le point Info'Quartier présente les divers projets de la rénovation urbaine.

gné entre l'État et la Ville au bénéfice du plus grand quartier d'Angers. Après avoir présenté le dossier le 1er juin devant l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), accompagné du préfet, le maire en a exposé les grands axes le soir même au conseil municipal.

"Améliorer le cadre de vie, favoriser la mixité sociale et renforcer les services aux Angevins en dynamisant le cœur du quartier, tels sont les enjeux principaux de la rénovation urbaine que nous avons engagée," a rappelé le maire. Ces points ont séduit le ministre et motivé un nouvel examen du dossier angevin. *"L'État nous a invités à aller plus loin dans la mixité sociale que nous souhaitions pour la Roseraie. Il s'agissait aussi de remanier les espaces publics et de préciser les aménagements qui seront réalisés pour accompagner l'arrivée du tramway. Véritable colonne vertébrale pour le quartier, il permettra de renforcer le pôle Jean-XXIII et d'ouvrir le quartier au reste de la ville".*

Des 95 millions d'euros supplémentaires attendus, 69 millions iraient au logement. Avec 32 millions pour les réhabilitations et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

2 249 logements bénéficieront au total d'une réhabilitation lourde ou d'une rénovation. 20 millions iraient à la construction de logements neufs et 12 millions à la "résidentialisation" de quelque 1 941 logements. Cette résidentialisation permet de créer des espaces privatifs au pied des immeubles et, ainsi, de mieux marquer la séparation avec l'espace public.

Quant aux 26 millions restants,

allonge de e à la Roseraie

Le projet de rénovation de la Roseraie a été confié à l'Atelier Ruelle.

ils devraient être investis dans les équipements publics et la création de liaisons douces.
Tout ceci doit contribuer à renforcer la centralité et l'attrait de plusieurs secteurs notamment Jean-XXIII, le cœur du quartier, et le centre Jean-Vilar, redessiné pour en améliorer l'accès et le fonctionnement intérieur.

Un dialogue permanent

"Réaménagement de l'avenue Jean-XXIII et construction d'une maison pour personnes âgées, déconstruction des immeubles des 3-5-7, square des Jonchères, nouvelle salle de sports Jean-Vilar, self-service à l'école Jules-Verne, restructuration du groupe scolaire Jean-Jacques-Rousseau, salle familiale au Hutreau, renforcement du pôle services publics avec la mairie, le commissariat de police et l'agence Angers-Habitat des Deux-Roses…, plusieurs chantiers sont en cours ou déjà réalisés," a souligné Frédéric Béatse, adjoint au maire chargé de la Roseraie. Le président du conseil consultatif s'est également félicité du *"dialogue permanent"* entre ledit conseil, la Ville et les bailleurs sociaux, *"qui déploient des efforts considérables pour le relogement des locataires"*.
Des bailleurs sociaux qui mettront 46 millions d'euros dans l'opération de rénovation urbaine, soit sur leurs fonds propres, pour 60 % des apports, soit sur de nouveaux emprunts.
La Ville quant à elle investira 20 millions d'euros, soit 15 millions pour la réalisation de vingt-trois opérations en matière d'équipements publics et soixante-huit opérations sur les espaces publics. Elle consacrera également 5 millions d'euros au logement.
L'Agence nationale de rénovation urbaine apportera pour sa part 22 millions, soit 24 % de l'enveloppe globale. Angers Loire Métropole versera 1,13 million, tandis que Conseil général et Conseil régional ont été sollicités pour apporter leur concours.
L'ANRU devrait donner ses premiers éléments de réponse courant juillet, pour une signature de l'avenant en septembre. ■

(1) Quatre-vingt-sept dossiers ont déjà été engagés dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine sur les cinq quartiers prioritaires angevins, pour un investissement de 18 millions d'euros.

RÉNOVATION URBAINE

Les rues Jean-Bourré et Oger, à Verneau, vont être requalifiées : restructuration de la voirie, réorganisation du stationnement, aménagement des espaces publics.

Pour permettre à la Foncière logement de réaliser 18 logements locatifs à Verneau, un terrain de 3444 m² entre les rues Thérèse, Henri-Pelluau et Yvonne, est cédé à l'euro symbolique.

ACTION INTERNATIONALE

Le partenariat angevin avec Bamako est animé actuellement par André Van Hoorebeke, de l'association française des Volontaires du progrès (AFVP). Il a demandé sa disponibilité à compter du 1er juillet. L'AFVP souhaitant se recentrer sur ces actions santé, éducation, citoyenneté, sport et culture, la Ville confie la gestion de la Maison du Partenariat à la Fédération Léo-Lagrange, ainsi que l'animation de la coopération entre partenaires angevins et maliens. 16000 euros sont versés à l'AFVP pour le suivi des chantiers angevins et 98500 euros à Léo-Lagrange.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une convention de trois ans est établie entre la Ville et EDF pour une meilleure maîtrise de l'énergie. Un diagnostic est prévu sur plusieurs équipements : maison pour tous de Verneau-Capucins, maison de quartier Saint-Serge, groupes scolaires René-Brossard et Jean-Jacques-Rousseau, centre de loisirs du Hutreau. D'autre part, EDF et la Ville inciteront particuliers et bailleurs sociaux à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements.

AMÉNAGEMENT

Afin de limiter l'envasement de l'étang Saint-Nicolas, un chenal sera réalisé pour maîtriser les dépôts de sédiments.

ÉDUCATION-ENFANCE

Le chèque emploi service universel remplace, depuis le 1er janvier, le titre emploi service. Afin de permettre son acceptation dans les structures municipales - crèches, halte garderies, garderies périscolaires -, la Ville s'affilie au centre qui en effectue le remboursement.

En complément des bourses d'État aux collégiens, la Ville accorde une bourse communale annuelle de 50 euros. Pour l'année scolaire 2005-2006, elle concerne neuf cent quarante-deux bénéficiaires, soit 47100 euros.

SPORT

Un espace multisports va être réalisé au stade Paul-Robin, à Belle-Beille : terrain en gazon synthétique et plateau en enrobé. Coût estimé : 655000 euros qui devraient être financés par le Fonds européen de développement régional (25 %), l'État (25 %) et la Région (30 %).

Afin de susciter lors des événements sportifs un comportement écocitoyen, la Ville crée un label "Sport et développement durable". Trois manifestations seront labellisées chaque année et recevront une subvention de 1000 euros. Une convention est conclue avec le Comité national olympique et sportif français pour valoriser ce label au plan national.

QUARTIERS

Des jeunes de la Roseraie s'initient à la langue des signes pour communiquer avec des jeunes sourds. Pour soutenir cette initiative, le centre Jean-Vilar a ouvert le 12 juin un "café des signes". Un séjour de vacances sera également organisé. Cette initiative reçoit une subvention de 500 euros.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Enquête publique sur le tramway : les raisons de se mobiliser

Le travail des élus du groupe « Servir Angers » comme du collectif CONSULTRAM a contribué à faire prendre conscience, à de nombreux Angevins, de l'importance de l'Enquête Publique. Contrairement à ce que pourraient faire croire les campagnes publicitaires, ou les propos inexacts tenus dans le dernier numéro de Vivre à Angers (p.11), rien n'est joué.

Par la mobilisation de Consultram, plusieurs milliers d'Angevins ont compris que la question posée durant l'Enquête Publique n'est pas d'être pour ou contre le tramway, mais plus exactement, est-ce que le projet présenté dans le dossier est acceptable en l'état, répond au mieux aux intérêts d'Angers et des Angevins, comme de l'Agglomération ? Et là chacun peut agir.
En effet, la commission d'enquête peut entendre les contre arguments, critiques et propositions de chacun.
C'est pourquoi plus nous serons nombreux à nous déplacer, à écrire ou à signer la pétition ci-dessous, plus nous aurons de chances d'être entendus. Selon notre analyse trois questions majeures demeurent :

Angers a-t-elle les moyens de réaliser un tramway ?
Après avoir été estimé en décembre 2002 à 173 M€ dont 43 M€ de subventions de l'Etat, le tramway coûte aujourd'hui 238 M€ dont 20 M€ de subventions. La facture de l'agglomération a augmenté de 88 M€ (près de 70%), hors intérêt puisque l'emprunt est passé de 15 à 30 ans… !
La situation socio-économique d'Angers : 14,5% de chômage, bases de taxe professionnelle (« richesse du tissu économique angevin ») inférieures de 30 à 60% aux agglomérations de notre taille, crise du logement… impose une politique de développement économique et du logement plus efficace. L'agglomération pourra-t-elle tout faire sans en appeler à un impôt ménage supplémentaire et augmenter la Taxe professionnelle. Les propos du Président de l'Agglomération sont éloquents sur ce sujet : « on verra après 2008 ».

Quel projet de transport dans sa globalité ?
Comment, dans ce contexte financier, définir une véritable politique globale des transports ? Comment réaliser un développement harmonieux et équilibré des réseaux de transports en commun ? Comment mettre en place des déplacements alternatifs sur la ville (pistes cyclables, bus en site propre, accessibilité des bus aux personnes à mobilité réduite…) ? Que deviendra le réseau de bus en qualité et en quantité ? Autant de questions sans réponse à ce jour et sur lesquelles nous devons obtenir des précisions grâce à l'enquête publique.

Quel tracé ?
Enfin, le choix du tracé est sujet à caution. Pour le groupe « Servir Angers », la priorité doit être donnée aux habitants susceptibles d'être desservis dès à présent, aux usagers des transports collectifs et à l'impact social du passage du tramway.
La première partie du tracé présenté à l'enquête publique entre la Roseraie et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) semble répondre à ces critères, mais comment justifier de la seconde moitié « CHU / Avrillé »? D'autant plus que dans les conditions d'aujourd'hui, la deuxième ligne ne serait réalisée que dans trente ans.
Et que dire du passage du tramway par la rue de la Roë et la place du Ralliement !
Si le projet de tramway devait se réaliser, une première ligne La Roseraie / CHU / Belle-Beille / Faculté / Zone industrielle de Beaucouzé répondrait plus utilement et plus efficacement aux objectifs fixés. Quant à la seconde ligne, les exigences sociales, financières et urbanistiques, nous imposent de prévoir son tracé dès aujourd'hui.
A chacun de se mobiliser si les arguments de notre groupe vous ont interpellés. **Il en va de l'avenir de notre ville.**
Pratiquement
1) vous pouvez consulter et surtout consigner vos remarques sur le registre de la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.
2) Vous pouvez signer et faire signer la pétition ci-dessous et la renvoyer impérativement avant le 27 juin 2006. Elle sera jointe aux milliers d'autres et remises aux commissaires enquêteurs. **C'est un geste simple et efficace.**

Vos élus du groupe « Servir Angers »
Contact: 0241054037

Signez et faites signer cette pétition pour l'organisation d'une consultation sur le tramway

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Signature

A nous renvoyer : CONSULTRAM - BP 55 259 - 49052 Angers cedex 02

Majorité "Aimer Angers"

Roseraie, solidarité et rénovation urbaine

La Ville d'Angers a signé, le 18 décembre 2004, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et l'État, une convention portant sur le renouvellement urbain de cinq quartiers : Belle-Beille, Monplaisir, Verneau, Grand-Pigeon et la Roseraie. Elle ne prévoit pas moins de 215 millions d'Euros.
C'est le plus gros effort jamais entrepris pour les quartiers d'habitat social à Angers. Cette forte mobilisation est une question de justice sociale et de solidarité, de lutte contre les inégalités, d'amélioration des conditions de vie là où elles se sont dégradées. Ces trois intentions se rassemblent sous une seule et même volonté : réunir la ville.

Réunir la ville

Réunir la ville, c'est faire en sorte que chaque habitant trouve sa place à Angers. C'est rompre l'isolement de certains quartiers en favorisant les échanges, en créant des liens entre les habitants d'un quartier et entre les quartiers. C'est faire de chaque quartier un vrai morceau de ville avec sa vie, ses services. C'est éviter les disparités trop fortes d'un quartier à l'autre en veillant à la diversité tant sociale que d'activité ou de bâti.
Au dernier Conseil municipal était présenté l'avenant à cette convention sur le quartier de la Roseraie. En 2004, il nous avait été demandé d'aller plus loin dans la mixité sociale et le remaniement des espaces publics, et de saisir pleinement l'opportunité de l'arrivée du tramway dans le quartier.

Le tramway, colonne vertébrale de la Roseraie

Demain, le tramway sera donc la colonne vertébrale du quartier de la Roseraie. C'est un outil directement au service des Angevins et des habitants de la Roseraie en particulier. Il permettra de créer une vraie place publique au cœur du quartier, la place Jean-XXIII, avec des services attractifs. Les pôles de vie autour des stations seront renforcés pour créer de vraies polarités, des repères pour tout le quartier. Ce sera le cas de Jean-Vilar, qui gardera ses commerces de proximité, et qui gagnera un nouvel équipement sportif, ainsi qu'un centre culturel et de loisirs rénové. Le tramway tissera aussi un lien très fort entre la Roseraie et le reste de la ville en reliant le quartier de façon optimale au centre-ville.

Améliorer la qualité de vie

Le projet de rénovation urbaine de la Roseraie vise d'abord et avant tout à améliorer directement la qualité de vie de ses habitants. Il va apporter de la diversité dans le quartier. Loin du quartier dortoir, la Roseraie doit devenir un vrai pôle de vie attractif grâce à ses équipements et à ses commerces. Cette nouvelle attractivité viendra aussi d'un cadre de vie repensé pour renforcer le lien social grâce aux services aux habitants, aux constructions neuves et aux réhabilitations de logements, et à la résidentialisation.
Nos efforts porteront aussi sur les espaces publics, lieux de la vie collective, avec la recomposition du maillage de la voirie et des places. Nous interviendrons aussi par la restructuration complète des équipements : centre Jean-Vilar, salles de sports, résidence pour personnes âgées, groupes scolaires.
Au total, près de 95 millions d'euros vont être investis pour le quartier de la Roseraie : 68 millions pour le logement, 26 pour les équipements.

Un travail en concertation avec les habitants

Dans la préparation de ce projet ambitieux, nos réflexions ont porté sur la qualité des aménagements, leur confort, leur sécurisation et sur la limitation des conflits d'usages. Et parce qu'ils sont au cœur de notre préoccupation, les habitants du quartier ont été associés à toutes les étapes de l'écriture et de la définition du projet. Les membres du conseil consultatif du quartier, les associations du quartier et de nombreux habitants ont apporté leur contribution dans les réunions de concertation, preuve de leur attachement à la Roseraie et de leur volonté sans faille à agir collectivement.
Vous avez pu remarquer les premières réalisations de cette opération, à la Roseraie et dans tous les quartiers concernés. Elles ont d'ores et déjà commencé à transformer le cadre de vie des habitants. Les mois qui viennent seront encore plus significatifs. La parole donnée aux Angevins d'améliorer leur qualité de vie a été tenue.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Angers côté jardins

Sortir les enfants aux jeux, aller se promener ou faire un footing. Avec ses multiples parcs et jardins, la Ville offre des réponses adaptées à toutes ces envies.

Angers possède une incroyable diversité d'espaces verts. On pense en premier au petit square de quartier où jouent les enfants. Tout le monde connaît également les grands parcs touristiques et leur large palette d'activités. Et puis, entre les deux, il ne faut pas oublier tous les parcs et jardins aux dimensions plus modestes mais qui ont chacun leur caractère. On peut citer dans cette catégorie, le jardin François-Mitterrand très contemporain, le parc de la Chalouère plus familial, ou le parc d'Olonne, îlot de sérénité en plein cœur de ville. Conclusion : chaque Angevin dispose près de chez lui d'un espace vert adapté à ses besoins.

En tout, la direction des Parcs et jardins de la Ville intervient sur plus de mille sites. Pour cela, elle emploie deux cents agents dont une centaine de jardiniers quotidiennement sur le terrain. Les espaces verts représentent 10 % de l'espace urbain. Et, si on y ajoute la Maine, le lac de Maine et l'île Saint-Aubin, on arrive au chiffre impressionnant d'un tiers de la surface angevine dédié à la nature.

Angers est une des villes les plus vertes de France. Elle est également une des plus fleuries. Chaque année, 400 000 fleurs et plantes y sont enracinées. Enfin, la ville possède un patrimoine de 110 000 arbres qui lui a permis de recevoir en 2000 le "prix national de l'arbre".

Et cette richesse naturelle continue à être développée. Deux exemples : l'aménagement en cours d'un parc habité à la place de l'ancienne caserne Desjardins et bientôt l'aménagement des plateaux des Capucins et de la Mayenne, qui laissera une très large place à la verdure. ■

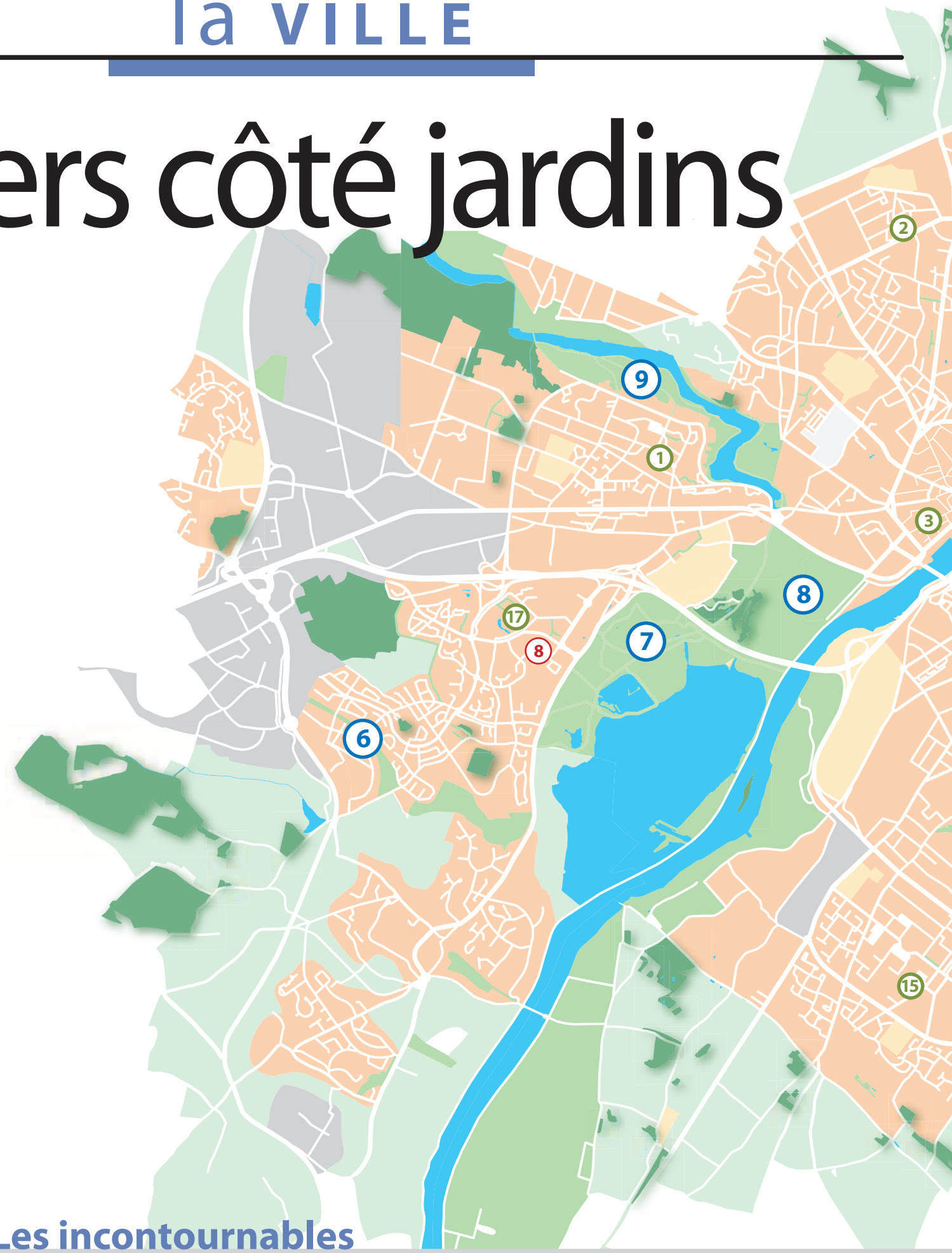

Les incontournables

1 L'île Saint-Aubin, le rêve du marcheur

Chemin Bas-d'Épinard

Accès libre, suivant horaire du bac du Port-de-l'Île.

Encadrés par trois rivières et vivant au rythme des crues, 600 ha et 100 km de sentiers balisés. Le rêve pour tous les marcheurs passionnés de faune et de flore, à seulement 5 minutes du centre-ville.

2 Le jardin des Plantes, à l'anglaise

Place Pierre-Mendès-France, rue Boreau

Ouverture : 8 h - 20 h 30.

Atmosphère très romantique avec sentiers, cascades et statues. À voir : la très belle et ancienne collection d'arbres, les nombreux parterres floraux, ainsi que la volière et la petite animalerie.

3 Le jardin du Mail, style néoclassique

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation

Accès libre.

Tracé rectiligne et symétrique pour ce jardin à la française. Fleurissement estival exceptionnel de plus de 40 000 fleurs. Pour les enfants : importantes structures de jeux, manège et poneys.

4 Le parc de l'Arboretum, le jardin des collections

7, rue du Château-d'Orgemont

Ouverture : 8 h - 20 h (Ouverture des jardins à 14 h).

Ombragé, idéal par grandes chaleurs. De nombreux espaces thématiques : allée des chênes, conifères, fructicetum et les plus récents jardins des ombrages, d'essais et des cinq sens.

Ceux qui valent le détour

1. **Le jardin François-Mitterrand**
   Allée François-Mitterrand. Accès libre.
2. **Parc de la Chalouère**
   Rue Victor-Hugo, ouverture : 8 h - 20 h.
3. **Jardin de l'Arceau**
   Rue Guillaume-Lekeu, ouverture : 8 h - 20 h.
4. **Parc d'Olonne**
   Rue Bressigny, ouverture : 8 h - 17 h 30.
5. **Parc du Pin**
   Rue Mirabeau, ouverture : 8 h - 20 h.
6. **Parc du Haras**
   Rue du Haras, ouverture : 8 h - 20 h.
7. **Jardin du Musée des beaux-arts**
   35, boulevard du Roi-René, ouverture : 8 h - 20 h.
8. **Parc du Vallon**
   Rue du Vallon, ouverture : 8 h - 20 h.

Les espaces de proximité

1. Jacques-Tati
2. Place du Marché
3. Saint-Nicolas
4. Musée Saint-Jean
5. Pré-Pigeon
6. Jardin de Monplaisir
7. Hébert-de-la-Rousselière
8. Plaine de jeux de Monplaisir
9. Bellefontaine
10. Villechien
11. Madeleine
12. Saint-Augustin
13. La Roseraie
14. Marcel-Pagnol
15. François-Mauriac
16. Quai Ligny
17. Demazis

Légendes

- espace naturel, idéal pour les marcheurs
- intérêt botanique
- jeux pour enfants

5 Le parc du Hutreau, le paradis des enfants

Chemin du Hutreau, Sainte-Gemmes-sur-Loire
Ouverture : 8 h - 20 h. Attention, parc ouvert tous les jours sauf le mercredi en période scolaire et seulement le week-end pendant les vacances. Nombreux jeux autour d'une grande pelouse et petit enclos avec biquettes et lapins.

6 La coulée verte, un espace nature

Place de la Terre
Accès libre
En plein cœur du nouveau quartier Mollières, une promenade le long d'un ruisseau avec un parcours santé aménagé. De là, on peut rejoindre le lac de Maine par le vallon de l'Hermitage qui débouche juste en face du camping.

7 Le parc de loisirs du lac de Maine

Avenue du Lac-de-Maine
Accès libre
Véritable "poumon vert" de la ville avec ses 220 ha. Espace de loisirs en tout genre et observatoire privilégié pour la faune et la flore. Également base nautique proposant de nombreuses activités et lieu de baignade estivale.

8 Le parc de Balzac entre terres et eaux

Avenue Yolande-d'Aragon
Accès libre
Vase d'expansion des crues de la Maine proposant une multitude d'espaces thématiques : graminées, chênes, bois de couleur, champs fleuris, jardins familiaux, canaux et marais. L'été, vaches écossaises et baudets du Poitou.

9 Les parcs Saint-Nicolas, quatre espaces en un

Rue La-Bruyère, place Maurice-de-Farcy
Ouverture : 8 h - 20 h
Autour de l'étang Saint-Nicolas, les parcs de la Garenne, des Carrières, de la Haye et de Belle-Beille avec une végétation très diversifiée. À noter, l'animalerie avec moufflons, biquettes et kangourous…

Handicap : la Ville renforce sa politique en créant un conseil local

Plusieurs initiatives renforcent la prise en compte du handicap. En particulier, la création d'une assemblée consultative.

Depuis plusieurs années, la Ville développe des actions en faveur des personnes handicapées. Ici, le service "Lire autrement" de la bibliothèque municipale.

Thierry Bonnet/Archives

Une nouvelle instance de démocratie participative va voir le jour : le conseil local pour les personnes en situation de handicap. Cette initiative originale s'inscrit dans le droit fil d'un engagement municipal de longue date. Tout d'abord, ces actions ont été orientées en direction du handicap physique avec l'accompagnement du service transport du comité de liaison des handicapés. Puis, au fil des années, cette démarche s'est enrichie d'opérations en faveur des autres handicaps.

Le nouveau conseil local aura un champ d'intervention très large en abordant les problématiques de l'ensemble des handicaps : moteur et sensoriel, mais également psychique et intellectuel. Il réunira les représentants d'une trentaine d'associations et six élus municipaux dont un de l'opposition. Dix Angevins compléteront l'assemblée. La direction Santé publique lance un appel aux volontaires. Pour se porter candidat, il suffit de retourner le coupon ci-contre. Objectif : faire participer des membres de la société civile non handicapés. Trois réunions plénières annuelles et différents groupes de travail permettront d'évoquer des sujets aussi divers que l'accessibilité, les loisirs, la culture, la citoyenneté ou le logement. Le conseil local sera une instance consultative. Il pourra transmettre ses idées au conseil municipal qui, au final, les validera ou non. À l'inverse, le conseil municipal pourra lui demander son avis sur des projets. La mise en place de cette instance nécessite une logistique lourde car l'ensemble des ordres du jour et des comptes-rendus devra être traduit et transcrit pour les différents types de handicaps. Installation du conseil local le 28 septembre.

Dans le même esprit et à destination des sourds et malentendants, les réunions publiques du maire dans les quartiers seront, à partir d'octobre, à la fois traduites en langue des signes française (LSF) et projetées sur écran par transcription assistée par ordinateur. Enfin, à partir de septembre, les sourds et malentendants pourront également bénéficier gratuitement d'une assistance afin de rencontrer sur rendez-vous les élus municipaux. ■

Renseignement : 02 41 05 44 13.

Je suis intéressé(e) pour devenir membre du conseil local pour les personnes en situation de handicap :

Nom ..... Prénom.....
Adresse .....
Tél. .....
e-mail .....

Coupon à renvoyer avant le 1er septembre :

Direction Santé publique - Hôtel de Ville, BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01

Signaler les personnes âgées isolées

Thierry Bonnet/Archives

Le Clic est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées au plan d'alerte.

1er juin. La date marque depuis deux ans l'entrée en vigueur du plan d'alerte et d'urgence qui protège les personnes fragiles de tout événement climatique pendant l'été. Il peut être déclenché par la préfecture à tout moment en cas de conditions météo exceptionnelles, la canicule par exemple. Cette veille saisonnière court jusqu'au 31 août. Pour les plus de 65 ans ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées ou isolées vivant à domicile, c'est le moment de se faire connaître auprès de la Ville. Le signalement doit être fait par la personne elle-même ou par un tiers *(lire modalités ci-dessous)*. L'inscription est valable un an. Les Angevins déjà enregistrés en 2005 vont être contactés par le CLIC – Agence conseil personnes âgées – afin d'étudier de nouveau leur situation. Pour ceux pris en charge par un service d'aide à domicile, le CLIC organise directement l'accompagnement adéquat. Pour les autres, une évaluation à domicile sera réalisée après inscription afin de prévoir la réponse la mieux adaptée en cas d'urgence. ■

Comment faire ?

La personne peut se signaler elle-même en appelant Mairie 5 sur 5, au 0 800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Si le signalement est fait par un tiers, il devra remplir une fiche disponible dans les mairies, au centre communal d'action sociale, au CLIC, dans les pharmacies et sur le site www.angers.f. Adresser la fiche au CLIC, 15 bis, rue du Port-de-l'Ancre, 49 100 Angers. Tél. : 02 41 25 01 11.

À l'occasion de la "Fraîche attitude", dégustation à l'aveugle pour tout le monde : jus de raisin, de carotte, de poire…

Thierry Bonnet

Éduquer le goût des petits

Les épinards ramassent un 3,2 sur 4 au classement établi par les enfants[1] quand les choux de Bruxelles se traînent un maigre 1,45. *"On n'abandonnera pourtant pas ce légume,* insiste Jean-Michel Macault, directeur de l'Établissement public de restauration collective (Éparc). *Les cuisiniers imagineront une autre recette, comme ils l'ont fait pour les courgettes désormais mixées avec le céleri, le navet, la carotte et la pomme de terre dans la purée* Isabelle".

Mi-mai, à l'occasion de la semaine "Fraîche attitude", les enfants de l'école René-Gasnier et du centre de loisirs Jules-Ferry ont d'ailleurs eu l'occasion de déguster la nouvelle purée. Elle était servie après une dégustation à l'aveugle de divers jus : carotte, raisin, poire…

Comme pour le Printemps bio, cette animation[2] s'inscrit dans une démarche plus globale engagée par la Ville : *"il s'agit d'éduquer le goût des enfants, de leur faire découvrir de nouvelles saveurs et, au-delà, de promouvoir la consommation des fruits et légumes dont on connaît les bienfaits sur l'organisme*, explique Julie Cherbonnier, diététicienne à l'Éparc.

L'Éparc assure la restauration pour quarante et un groupes scolaires publics d'Angers, vingt centres de loisirs municipaux et, depuis peu, pour les crèches municipales. Cela représente environ 7800 repas par jour en période scolaire et de 1500 à 2500 en période de vacances et le mercredi. *"Avec, à chaque repas, au moins un fruit ou un légume, cru ou cuit, en entrée ou en dessert, tandis que l'on sert deux à trois fois par semaine un légume en accompagnement du plat principal,"* précise la diététicienne. ■

(1) Les assiettes sont notées par le personnel de surveillance de 1 à 4 selon la quantité de nourriture laissée dans l'assiette. Ce barème est complété par l'appréciation des enfants qui participent à l'école de cuisine le mercredi.
(2) Opération nationale initiée par l'Apifel.

Vacances tranquilles

En juillet et août, police nationale et police municipale relancent l'opération Tranquillité vacances. Les patrouilles seront multipliées, de jour comme de nuit, en centre ville, dans les quartiers pavillonnaires et les grands ensembles. Les Angevins qui le souhaitent peuvent demander la surveillance gratuite de leur logement pendant leur absence. Pour décourager les cambrioleurs, il est également recommandé de prendre certaines précautions, récapitulées dans une brochure éditée par la Ville et la police nationale. Elle est disponible dans les lieux publics. ■

Police nationale et police municipale effectuent une surveillance des domiciles dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances.

Thierry Bonnet/Archives

Demande à effectuer auprès de la police nationale, 15 bis, rue Dupetit-Thouars, au 02 41 57 52 00 ; ou de la police municipale, au 02 41 05 44 71.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr
Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

EXPOSITION

Jean-Patrice Campion

80 photographies de Jean-Patrice Campion sont exposées cale de la Savatte jusqu'au 11 août. Elles retracent quelques-unes des principales étapes du chantier du théâtre Le Quai, engagé depuis novembre 2004. L'ouverture au public de l'équipement est prévue pour le printemps 2007.

INFORMATION

Les factures de la crèche municipale peuvent être payées par prélèvement automatique à la date limite du paiement et sans frais. 53000 Angevins utilisent déjà ce dispositif pour le paiement de divers services municipaux. Il peut être suspendu ou arrêté à tout moment en appelant directement la crèche ou la trésorerie municipale, au moins dix jours avant la date d'échéance.
Pour tout renseignement, contacter le service des crèches, au 02 41 05 43 93 ou 43 94.

Les mairies des quartiers Belle-Beille et Justices fermeront du 10 au 29 juillet, la Roseraie du 17 au 29 juillet, Monplaisir du 31 juillet au 12 août, Saint-Nicolas du 31 juillet au 19 août, le Lac-de-Maine du 31 juillet au 26 août, et Verneau du 7 au 26 août.

Fermeture estivale du Centre angevin de ressources associatives du 19 juillet au 6 août. Réouverture le 7 août, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30 (18 h le vendredi). Fermé le jeudi matin. Tél. : 02 41 57 64 57.

Permanence "aide à la recherche d'un logement" pour les jeunes le mardi, de 13h30 à 17 h, sur rendez-vous, et le jeudi, de 15 h à 17 h, au centre information jeunesse, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47, cij.angers@ville.angers.fr

Le journal Vivre à Angers, diffusé dans les boîtes aux lettres, est également disponible à l'hôtel de ville, dans les mairies et les bibliothèques de quartier.

Les dossiers de l'opération de rénovation urbaine sont consultables sur le site www.angers.fr. Sur la page d'accueil, choisir "Les grands projets" rubrique "Angers 21".

LA MÉTROPOLE EN BREF

L'enquête publique sur le projet de tramway se poursuit jusqu'au 30 juin. Les Angevins peuvent consulter le dossier et donner leur avis sur le registre d'enquête, à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Dernière permanence du commissaire enquêteur, au siège d'Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail, le 30 juin, de 9 h à 17 h. Renseignements auprès de la mission Tramway, 21, rue Chevreul, 02 41 05 51 86 ou sur www.angersloiremetropole.fr

Le film sur le tramway sera présenté du 3 au 16 juillet, dans le hall du multiplexe Gaumont, puis aux Variétés, du 17 au 23 juillet, enfin, à l'espace Cotra, place Lorraine, du 24 juillet au 27 août.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Un projet pour la tour Chaptal

Dans deux ans, la tour Chaptal aura changé de visage. Depuis le lancement des projets de rénovation urbaine, il a toujours existé une forte volonté de conserver cet immeuble du Grand-Pigeon. Au cœur du quartier, la tour en est un peu le totem. C'est la Soclova qui mènera l'opération. En juin, elle remplacera Angers Habitat comme propriétaire du site. Quant au projet, il a été conçu par le cabinet d'architectes Castro-Denissof, spécialiste de ce genre de réhabilitation.

"Le bâtiment, qui date du début des années 1960, a vieilli et ne correspond plus au standard de notre époque. Nous allons lui faire gagner quelques mètres carrés. Cela profitera aux séjours des appartements. Nous leur offrirons également de plus belles perspectives", remarque l'architecte Gérald Heulluy, le chef du projet. Chaque façade aura un traitement spécifique. Des extensions vitrées vont venir agrémenter la façade côté est où se trouve l'entrée principale. *"Ces rajouts en gradins donneront un effet visuel très dynamique. Dans ce même esprit, des terrasses en courbe accrocheront l'angle nord-est."* Côtés sud et ouest, des terrasses en loggia viendront embellir les appartements. Bien sûr, à l'intérieur, tout sera modernisé. Dans l'opération, la tour va perdre cinq logements pour en conserver soixante-six. Essentiellement des T3. Dans le même temps, elle va passer de 3 300 m² à plus de 3 500 m² habitables. Coût de l'opération : un peu plus de 3 millions d'euros.

Quant au bâtiment de huit logements qui lui est accolé, rue Coëffard, il sera détruit. La Soclova construira à sa place un immeuble d'une vingtaine d'appartements avec parking souterrain. Son dessin n'est pas encore finalisé. Une chose est sûre : il sera bâti dans le même esprit que la future tour Chaptal. L'atelier Castro-Denissof a également en charge ce projet.

Ces chantiers devraient débuter au cours du premier trimestre 2007. D'ici là, il s'agit pour Angers Habitat et la Soclova de reloger les actuels résidants. Une solution a déjà été trouvée pour vingt-et-une des trente-six familles concernées. ■

Thierry Bonnet

L'architecte du cabinet Castro-Denissof, Gérald Heulluy, présente le projet de la tour dont le chantier débutera au premier trimestre 2007.

en bref

Inauguration de l'agence des Deux-Croix d'Angers-Habitat
le 4 juillet à 18 h.

pratique

Permanences des élus
Contrat de ville
• M. Castel, 23 juin, de 11 h à 12 h

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Un centre de loisirs à découvrir

La grande porte-fenêtre ouvre sur le parc. Le beau temps invite les enfants à y jouer au soleil ou sous les d'arbres centenaires. Curieusement, le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) du Haras, service d'Angers Centre Animation (ACA), ne fait pas le plein. La faute à qui? Pratiquement seuls les adhérents d'ACA connaissent son existence, alors qu'il a bien des atouts pour attirer les enfants.

Sa situation, d'abord : en plein centre-ville, bien desservi par les transports en commun et à 10 mn à pied de tout. Mais il est aussi dans la verdure, au cœur du parc du Haras.

"Le centre a une capacité réduite, dix-huit enfants au maximum, de 6 à 14 ans, précise Justine Viana, directrice du CLSH, *et c'est un atout car l'accueil est ainsi plus personnalisé."* L'équipe comprend aussi, depuis septembre, un animateur, Florian Cosnard.

"Nous faisons un travail important sur les activités proposées en les reliant à des grands thèmes", souligne Christian Coppo, d'ACA.

Quelques exemples piochés dans le programme de mai et juin : "respecter les différences", en participant aux Olympiades handisport ; "développer l'entraide et la solidarité", au cours de grands jeux collectifs ; "s'exprimer" par le cirque et les arts de la rue… Cet été, les jeunes pouront retrouver le cirque ou encore le festival Rockyssimômes… ■

CLSH du Haras19-21, allée du Haras, 02 41 24 02 40 ou 06 11 96 29 05.

Thierry Bonnet

Atelier cirque dans le parc pour les enfants du CLSH du Haras.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*
Permanences des élus
• M. Lebouc, 24 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Christian Jouteau, un homme bien affûté

Pour repérer l'atelier de Christian Jouteau, il faut avoir les sens bien aiguisés. Tendre l'oreille, pousser la porte et regarder : délicatement, le bonhomme pose la lame d'un couteau sur la tranche d'une meule qui s'emballe à plus de 1 300 tours/mn. Des étincelles d'acier fusent. Christian relève ses lunettes de protection. Son métier : affûteur. Tout a commencé, il y a quelques années, grâce à un couteau. *"J'avais cassé la lame de mon Laguiole. Je l'ai apporté ici et l'ai confié à un maître affûteur, Robert Cartier. Lorsqu'il me l'a rendu, il était comme neuf. Ça m'a interpellé"*. Les deux hommes sympathisent. Christian, alors technicien agricole, apprend que Robert souhaite prendre sa retraite. *"J'ai toujours voulu construire quelque chose de mes mains"* reconnaît Christian. Il passera un an aux côtés de son "maître". *"L'affûtage ne s'improvise pas. Redonner son aspect et sa fonction à un couteau, c'est un art"*. Restaurateurs, coiffeurs, toiletteurs pour animaux… apportent leurs couteaux, ciseaux, peignes de tondeuses. *"J'ai beaucoup de respect pour les outils que l'on me confie. La plupart du temps, ce sont des objets personnels qui ont une certaine valeur et dont il faut prendre soin. Lorsque je pose une paire de ciseaux de coiffeur sur une meule, je ne peux pas faire n'importe quoi. Une mauvaise manipulation et l'objet devient inutilisable"*. Christian a aussi sa clientèle particulière comme ce professeur de médecine, de 83 ans, qui lui a apporté son couteau à pain ou encore cette religieuse de la Doutre : *"Elle m'a apporté sa lame de tondeuse à gazon"*. Christian n'en finit pas d'apprendre aux côtés de Robert qui revient le voir parfois. Amoureux de son métier, il a bien l'intention, lui aussi, de transmettre un jour tout ce savoir pour que ce métier ne disparaisse pas. ■ **MB**

Thierry Bonnet

en bref

Conseil consultatif : "projets de démocratie participative" le 22 juin, à 18 h 30, à la maison de quartier Saint-Serge

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

La péniche "Atmosphère"

Amarrée quai des Carmes, la péniche de la société Atmosphère offre un exemple original de reconversion d'une ancienne sablière de Loire. *"Lorsque j'ai acheté ce bateau en 2004, il était à quai, à Nantes, après un projet avorté de l'utiliser pour accueillir des conférences et des séminaires"*, explique Luc Merceron, fondateur et dirigeant d'Atmosphère. Cette entreprise, créée en 1993, est spécialisée dans l'édition et la création graphique. Auparavant installée au domicile de Luc Merceron, elle bénéficie désormais de locaux plus vastes (170 m² aménagés dans les cales du bateau) et d'une vue imprenable sur les bords de Maine, le château et la cathédrale. *"Dans ce domaine d'activité, un tel cadre de travail est un atout : la marque de notre créativité et de notre originalité"*, considère le dirigeant.

Mais ces préoccupations ne suffisent pas à expliquer ce choix. *"J'ai toujours navigué sur la Loire. Quand l'occasion d'acquérir ce bateau s'est présentée, j'y ai vu un choix à la fois professionnel et personnel. Sauver une ancienne sablière de Loire est une vraie satisfaction."* Depuis l'arrêt des prélèvements de sable dans le lit du fleuve, en 1997, la plupart de ces péniches ont été détruites ou pourrissent dans des boires. *"Celle d'Atmosphère est l'une des dernières encore en état de fonctionnement. La loi exige que le bateau reste en état de naviguer"*, souligne Luc, qui a tenu à ce que ce projet soit réalisé dans un souci de respect de l'environnement. À bord, une station d'épuration permet d'utiliser directement l'eau de la rivière pour un usage domestique, et le dispositif d'assainissement rejette une eau plus propre que celle prélevée. Pour le chauffage, un poêle permet d'utiliser des granulats de bois, qui sont des déchets d'exploitation de scierie. Enfin, le contrat EDF souscrit garantit une alimentation provenant à 50 % de sources d'énergies renouvelables. ■ **JR**

Thierry Bonnet

Toute l'équipe d'Atmosphère devant la péniche qui accueille désormais ses locaux, quai des Carmes.

en bref

Mémoires vives propose un atelier de collecte de la mémoire orale de la Doutre sur l'entreprise IGRECA le 1er juillet, de 10 h à 12 h, à la résidence Grégoire-Bordillon.
Tél. : 06 89 37 84 81.

Mairie de quartier fermée jusqu'au 24 juin pour travaux.

pratique

Mairie
47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.

LAC-DE-MAINE

Thierry Bonnet

Les maîtres nageurs suivent, avant le début de la saison, une journée de formation et de sensibilisation, en partenariat avec Jeunesse et Sport : rappel complet des règlements et consignes le matin, cas pratiques l'après-midi, avec intervention d'un pompier.

Baignade ouverte, surveillée et animée

C'est le signe que l'été arrive : depuis le 12 juin, la baignade du parc de loisirs est ouverte ! Il faudrait, d'ailleurs, dire "les" baignades, car ce grand espace – 2 ha de terrain, 1,5 ha d'eau – comprend en réalité trois parties. Pour les minots, trois petits bains où il y a moins d'un mètre d'eau. Pour les autres, un grand bain. Pour les sportifs, une ligne de nage de 165 m de long. Entre les deux, cinq pontons de repos. De quoi s'amuser. Et en toute sécurité, car la baignade est surveillée. Une vingtaine de maîtres nageurs, agents municipaux, se relaient. Ils sont présents tous les jours, de 12 h à 20 h. En dehors de ces horaires, la baignade est interdite, tout comme il est défendu de se baigner dans tout le reste du parc de loisirs.

Si les jeux de ballon ne sont pas souhaitables sur la plage, l'espace voisin est consacré à l'animation sportive, pendant tout l'été, avec la participation des médiateurs du service des Sports. De nombreuses activités y sont pratiquées, sur l'herbe ou sur les trois espaces disponibles : un terrain de basket en dur, un grand terrain de beach soccer et un autre pour le volley sur sable. Ce site, comme l'ensemble du parc de loisirs, est maintenu propre et en bon état par une équipe de dix agents municipaux, quatre chargés de la maintenance et de la surveillance, six responsables du nettoyage. ■

Baignade ouverte jusqu'au 3 septembre, tous les jours, de 12 h à 20 h. Espaces de pique-nique avec barbecue au centre nautique et près des tennis, feu strictement interdit ailleurs.

en bref

Conseil consultatif : commissions à l'école Mollières : "information-communication", le 22 juin, à 20 h, et "maison des services publics, projet d'inauguration", le 26 juin, à 20 h ; groupe de travail "accès à la salle de spectacles interquartiers" le 28 juin, à 20 h, à la Maison de l'étang. Pique-nique le 6 juillet, à 19 h, rendez-vous à l'école Mollières.

Soirée barbecue et concert le 7 juillet, dès 20 h, au parc Démazis. Concert gratuit et restauration sur place. Renseignements : 02 41 48 05 40 ou animation.com.ilm@wanadoo.fr

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.*
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
•M. Carré, 24 juin, de 10 h 30 à 12 h

JUSTICES, MADELEINE, SAI

Yves racon

Cet après-midi, Yves est tout à son travail. Concentré, les yeux sur l'écran de son ordinateur, la main sur la souris, partagée de temps à autre avec son chat qui lui tient compagnie, Yves écrit. Son métier : écrivain biographe. La vie qu'il raconte n'est pas celle de quelque célébrité mais celle d'inconnus. *"J'ai toujours aimé écrire : des romans, des pièces de théâtre…"*. Début 2006, il a rejoint le réseau *"Nègre pour inconnus"*. *"Nous avons tous une histoire qui nous est propre. C'est un peu comme notre ADN"*. Raconter sa vie, c'est aussi renouer avec ses racines, se retrouver, faire une pause dans un monde où tout devient éphémère et fugace. *"Lors de la première rencontre, les gens ont envie de tout dire d'un seul coup ! Je n'ai pas le temps d'ouvrir la bouche ! Il se dit beaucoup de choses en une heure."* Que vient-on raconter chez un écri-

BELLE-BEILLE

Broc News,

Le mercredi précédent la fête des mères, une ambiance joyeuse régnait au pied de la tour Gaubert n° 1, dans l'espace extérieur fraîchement réaménagé (*lire* Vivre à

NT-LÉONARD

te la vie des autres

Yves Chené est écrivain biographe. Son métier : écrire la vie des autres.

vain biographe ? *"Son histoire, comme ce monsieur de 85 ans. Ses souvenirs de la guerre alors qu'il n'avait que 17 ans"*. D'autres viennent pour parler de parcours parfois douloureux. Le travail d'écriture d'Yves les aide à panser leurs blessures et tourner la page. *"Écrire, ça sert à ça"*. Être écrivain biographe, c'est entrer dans l'intimité des autres, avoir une grande qualité d'écoute. Ni juge, ni arbitre, écouter l'autre tout simplement : *"La relation de confiance est indispensable"*. Au bout d'une vingtaine de séances, certains emporteront leur vie sur papier pour l'offrir à leurs proches, d'autres tenteront de la publier. Pour Yves Chené, ces échanges sont d'une grande richesse humaine *"À chaque fois, c'est une aventure ! L'histoire des autres, c'est un patrimoine que je souhaite sauvegarder. Je donne tout mon temps et j'aime ça"*. ■ **MB**

pratique

Mairie *: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
• M^me^ Roland, 27 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

en bref

Mairie de quartier fermée du 10 au 29 juillet.

du nouveau aux tours Gaubert

Angers *n° 301, mai*). Protégés par des blouses, les enfants peignaient des pots et les garnissaient de plantes, pour les offrir à leur maman. C'était la première manifestation d'une nouvelle association, Broc News. Elle a été créée par trois habitantes, Messaouda, Isabelle et Monique. Leur objectif : rénover avec les habitants des objets, leur donner une nouvelle vie et, ainsi, améliorer le cadre de vie. D'où le nom de l'association, qui peut se décliner ainsi : Bricolage, Rénovation, Originalité, Créativité. *"Nous proposons des ateliers avec diverses techniques manuelles, en mettant l'outillage à disposition"*, explique Messaouda.

Les éducateurs de rue du quartier soutiennent la nouvelle association et lui apportent leur aide logistique. Les locaux associatifs municipaux étant complets sur le quartier, une demande de local dans les tours a été faite à Angers Habitat. En attendant, les activités ont lieu en plein air.

La prochaine animation est prévue le 21 juin, pour la fête de la musique. *"Nous préparons des modèles d'instruments pour que les habitants puissent les créer eux-mêmes à base de récup,* précise Messaouda. *Ils pourront même en jouer dès la fin de la matinée, pendant le pique-nique !"* ■

"Faites de la musique", le 21 juin : création d'instruments à partir de 10 h, à midi, pique-nique (à apporter) en musique et danse, tournoi de pétanque ; rendez-vous au bas des tours Gaubert ; gratuit. Adhésion à Broc News, 5 euros l'année, contact, 06 31 30 47 96.

Thierry Bonnet

Les pots de fleurs, pour la fête des mères, prennent des couleurs, sous l'œil bienveillant de Messaouda.

en bref

Conseil consultatif : groupes de travail "info Belle-Beille" le 27 juin, de 18 h à 19 h 30, au local Contrat de ville ; accès à la salle de spectacles interquartiers le 28 juin, à 20 h ; et "animations Noël 2006" le 4 juillet, à 20 h, à la Maison de l'étang.

Animations autour de l'exposition "Des gestes pour ma planète" du 14 au 27 juin au centre Jacques-Tati : le 14 juin, quiz, diaporama et animations des ambassadeurs du tri, de 14 h à 15 h ; le 15, jeu "moi, je trie", de 14 h à 16 h 30 ; le 17, quiz sur les économies d'énergie, les déchets, les transports et les déplacements ; le 21, visite guidée de l'exposition ; le 11, théâtre forum avec Gaïa ou Alter Ego, à 19 h ; le 27, rando découverte de la nature en ville, départ 9 h d'Émergence 49, 92, avenue Patton.

Mairie de quartier fermée du 10 au 29 juillet.

Fête de l'été le 24 juin, de 17 h à 1 h, place Marcel-Vigne. Gratuit.

pratique

Mairie *: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.*

VERNEAU-CAPUCINS

Patrick Prod'homme invite la Coupe du Monde à la bibliothèque Verneau.

Thierry Bonnet

Le foot s'invite au milieu des livres

La bibliothèque prend la balle au bond! Sa réouverture, après transfert et agranidssement dans une autre partie de la maison de quartier, méritait bien une fête. *"Nous avons voulu proposer une animation basée sur l'actualité,* explique Patrick Prod'homme, le responsable. *La Coupe du Monde s'imposait! Elle nous permet de nous ouvrir à un nouveau public, mais aussi de faire venir des personnes d'autres quartiers"*. Jusqu'au 9 juillet, la bibliothèque célèbre donc les noces du ballon rond et des mots de toutes formes.
Ainsi, les habitants peuvent venir dans le temple du livre pour voir des matches à la télé! Deux écrans seront installés, pour des retransmissions… précédées, tout de même, de lectures de textes sur le sport, par les bibliothécaires.
L'équipe en profite pour mettre en valeur sa collection. *"Nous proposons l'exposition "Histoire de la Coupe du Monde de football à travers la presse locale", avec des exemplaires du "Petit Courrier" puis du "Courrier de l'Ouest" de 1930 à 2002,* précise Patrick Prod'homme. *C'est intéressant, on voit l'évolution du traitement de l'information sportive à travers les époques!"*
Pour jouer avec les mots, la bibliothèque s'est associée avec le Théâtre du Champ-de-Bataille, où le scénariste et réalisateur David Moreau anime un atelier d'écriture utilisant les techniques de l'Oulipo [1]. Déjà, le 23 mai, il a transposé son atelier à l'école Gérard-Philipe, pour les élèves de CE1 et CM1. *"J'ai inventé une consigne, le dribble: il faut faire rebondir les mots, écrire un poème court où le mot terminant un vers est repris au début du vers suivant,* explique David Moreau. *Ce n'était pas évident pour des enfants si jeunes, mais ils ont réussi à écrire des textes intéressants"*. Cette consigne est reprise pour les textes à écrire sur le mur d'écriture, installé depuis le 9 juin dans le hall de la maison de quartier, à la disposition de tous. Il y aura même un match… d'écriture! Deux équipes s'affronteront sur le thème du jeu.
Deux autres bibliothèques sont touchées par la fièvre du foot: à la Roseraie, la vidéothèque diffuse des documentaires sur le sujet, tandis qu'à la discothèque Toussaint, une sélection de disques des pays participants est présentée. ■

(1) L'Ouvroir de littérature potentielle, fondé par Raymond Queneau et compères, propose d'écrire en s'imposant des contraintes.

Retransmissions précédées de lectures, le 20, juin à 15 h 15, (Équateur - Allemagne); le 21, à 15 h 15, (Portugal - Mexique); le 23, à 20 h 15, (Togo - France). Concours de dessins. Match d'écriture, le 24 juin, de 10 h à 12 h, gratuit sur inscription à la bibliothèque, 02 41 73 44 23.

en bref

Théâtre: "Vus à la télé" par la troupe des imprévus, le 23 juin, à 20 h 30 à la maison de quartier Verneau, et, le 24 juin à 18 h, au centre Jean-Vilar, à la Roseraie. Gratuit.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

ROSERAIE

Amélie, cha

Championne de France de boxe! Quand on croise Amélie, on a du mal à y croire. Visage d'ange et silhouette presque frêle. Cette jeune fille de 13 ans vient pourtant de remporter le titre national le 8 mai. Catégorie minime, moins de 39 kg. En balayant en demi-finale la tenante du titre.
Patric Bahamed-Athlan, son entraîneur, n'en revient pas: *"C'est incroyable. Amélie ne boxe que depuis sept mois. Elle assimile à une vitesse extraordinaire. Elle a un sacré coup d'œil et est toujours dans le tempo. Et quelle battante!"*
Cette description élogieuse arrache un sourire timide à sa jeune protégée. La boxe, elle l'a découverte un peu par hasard, grâce à une copine qui l'a emmenée à un entraînement au Cosec Jean-Vilar. L'ambiance lui a plu et, comme le gymnase est à deux pas de chez elle, elle a décidé d'enfiler les gants.

MONPLAISIR

Ils ont édité

"Sofiane *avait l'imagination débordante, il avait toujours une idée nouvelle à proposer"*, se souviennent Nathalie et Patricia. Accompagnées d'un de leurs enfants, comme deux autres mamans du quartier, elles ont participé tout au long de l'année à l'atelier "conte et bande dessinée". Une belle aventure de famille née à la suite d'une visite à Brocéliande, en octobre, et qui vient de s'achever sur la réalisation d'une bande dessinée: "La fantastique histoire de Bidule". *"Un sacré travail,* souligne Monique Guérin, de la maison pour tous [1], *puisqu'il s'est étalé sur toute l'année. Vingt-deux séances au total!"* À la bibliothèque, autour de Katia, la conteuse professionnelle, mamans et enfants se sont d'abord familiarisés avec les

mpionne de France de boxe

Amélie a toujours aimé les sports un peu décalés. Elle a pratiqué le foot et s'est même essayée à la pétanque. Autre activité de prédilection : la course d'endurance. *"Amélie vient de remporter le cross départemental,* précise sa maman, fière de sa progéniture. *Sa chambre est truffée de coupes et de médailles."* Et, pour couronner ce portrait flatteur, la jeune athlète est également bonne élève, en cinquième au collège Jean-Vilar. Malgré tout, Amélie garde la tête froide *"ça fait plaisir de gagner mais je prends les choses comme elles viennent. Tant que je m'amuse, je continue."* Son entraîneur, lui, est bluffé : *"Elle en a encore sous le pied, c'est sûr. Elle est le symbole d'un groupe exceptionnel."* En effet, Amélie n'est pas la seule sociétaire de la section de la Roseraie d'Angers boxing club à s'être illustrée cette année. Georges Ory et Wilfried Agyapong sont devenus vice-champions de France de leur catégorie. *"Cela fait trois ans que l'on travaille ici grâce à la volonté de Roger Maignan, le responsable du club. Ces résultats prouvent que ce quartier est une vraie pépinière de champions,"* conclut Patric Bahamed-Athlan. ■

Jean-Patrice Campion

Amélie à l'entraînement au Cosec Jean-Vilar.

en bref

Vingt-cinq ans du quartier de la Morellerie, le 25 juin, de 12 h à 20 h, salle de la Morellerie. Barbecue (apporter son pique-nique), concours de pétanque, animation musicale, photos d'archives… Renseignements au 02 41 47 27 24.

Conseil consultatif : réunion plénière le 4 juillet, à 18 h 30, salle du Hutreau.

Mairie de quartier fermée du 17 au 29 juillet.

Inauguration de l'Agence des Deux-Roses d'Angers-Habitat le 4 juillet, à 17 h.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

leur première bande dessinée

Thierry Bonnet

Une partie de l'équipe des auteurs écrivains.

contes et l'écriture de légendes. *"C'était passionnant, nous avons voulu aller plus loin en écrivant nous aussi notre conte",* explique Nathalie. C'est Bidule, la marionnette à fils de Katia, qui a servi de trame. Brassage d'idées, propositions, petits délires…, chacun y a mis son grain de sel : Sofiane, Odile, Romain, Véronique, Maxime, Alexandra, Marvin… *"Tout a été enregistré puis remis par écrit"*, poursuit Nathalie. Résultat : trois pages de textes. Il a fallu les diviser en plusieurs parties, les passer à la moulinette pour les faire rentrer dans les cases, puis les illustrer. *"Chacun a choisi la partie qui lui plaisait le mieux"*, raconte Patricia. *"Chaque auteur a gardé son propre style,* insiste Monique Guérin, *ce qui explique les différents graphismes."* Thérèse, l'ancienne institutrice férue de bande dessinée, a apporté ses précieux conseils : découpage des scènes, utilisation de la ponctuation pour faire passer ses idées, choix des mots, dessin au crayon puis à l'encre, mise à la couleur… *"Je sais maintenant comment se fabrique une bande dessinée,"* se félicite Odile. Dix-huit exemplaires de cette BD ont été édités et seront distribués : aux auteurs écrivains évidemment, mais aussi à la maison pour tous, à la bibliothèque municipale, aux écoles.
Pour l'année prochaine ? *"L'expérience de la bande dessinée sera reconduite en essayant de mobiliser plus d'habitants"*, indique Pascal Froger, le directeur de la MPT. Il pourrait s'agir d'illustrer un beau conte choisi en commun ou, pourquoi pas, comme le suggère Nathalie : écrire la légende de Monplaisir ? ■

(1) Initié par la maison pour tous, le projet a bénéficié du soutien de la Ville dans le cadre du programme réussite éducative.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
• M^me^ Tamtouir, 24 juin, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous

en bref

Conseil consultatif : séance plénière le 22 juin, à 19 h, au foyer de jeunes travailleurs Alizés, 7, rue de Haarlem.

Angers l'été, 25e feu d'artifice

Pour sa vingt-cinquième édition, le festival Angers l'été propose une programmation particulièrement festive. Tour d'horizon. Et petit retour en arrière.

La Napolitaine de feu, Pietra Montecorvino.

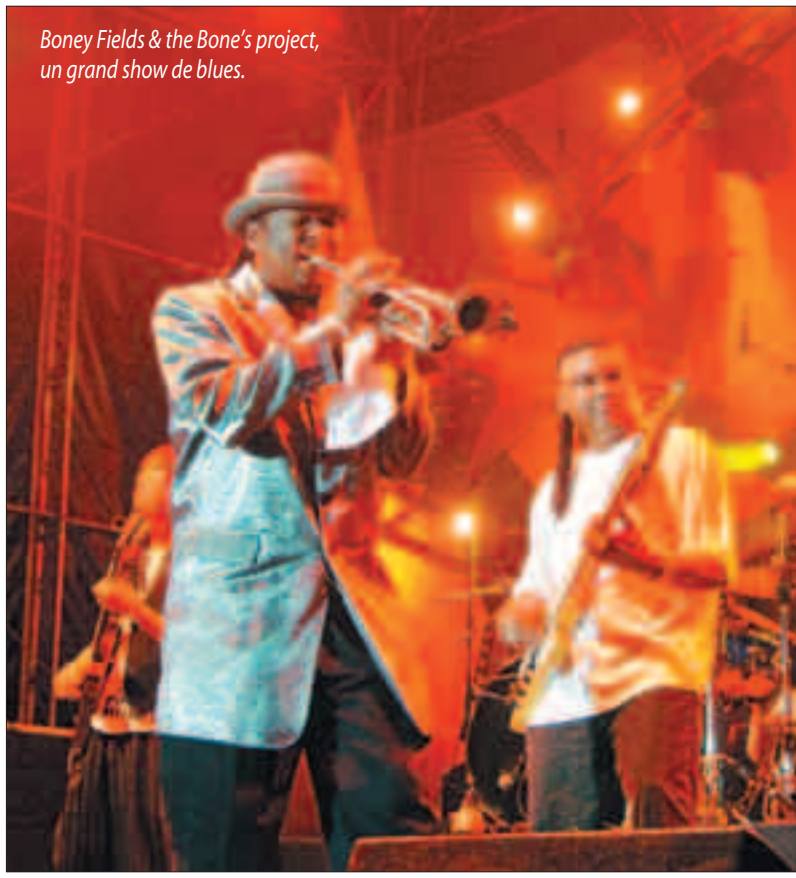

Boney Fields & the Bone's project, un grand show de blues.

Les Blérots de R.A.V.E.L. Des musiciens comédiens déjantés.

>FESTIVAL

Cela commence par les mélodies à ressort d'une bande de Japonais très décalés, les Pascals, pour s'achever avec l'impertinence délurée, assaisonnée de swing puissant, de Marie et ses Beaux Courtois. Les spectacles de l'édition 2006 d'Angers l'été, du 18 juillet au 29 août, devraient encore ensoleiller les soirées angevines du cloître Toussaint ! Et faire le plein. C'est comme cela depuis vingt-cinq ans ! L'idée a été lancée, en 1981, par l'équipe du théâtre municipal : Jean-Luc Chatton, administrateur, et Geneviève Pellefigues, son assistante. *"Nous avons pensé à publier une plaquette récapitulant tout ce qui se faisait l'été à Angers, des horaires des piscines aux spectacles,* raconte celle-ci. *Dans la foulée, nous avons acheté deux pièces au Théâtre régional des Pays de la Loire (TRPL) pour compléter un peu l'offre"*.
Les années suivantes, on retrouve du théâtre, avec le TRPL, et un peu de musique avec des artistes locaux comme le groupe Emma Zita par exemple. Les soirées se déroulent alors dans des lieux improvisés, notamment au kiosque du jardin du Mail. En complément, le clarinettiste Serge Dangain fait venir des musiciens au foyer du théâtre, dans le cadre de son académie d'été. Cette amorce de programmation a beau être de bric et de broc, elle plaît et attire de plus en plus de monde.

L'évolution se poursuit. En 1984, le tandem organisateur réintègre la mairie, où un service culturel se crée, sous la houlette de l'adjoint Gérard Pilet. Geneviève Pellefigues prend totalement les commandes de la manifestation, en 1986. Une vraie programmation est lancée. Et le lieu idéal est trouvé : ce sera le cloître Toussaint. Les moyens restent modestes et les gradins peu confortables, mais le public suit, on refuse du monde.
En 1990, les gradins passent de 700 à 900 places, avec de vrais sièges.
Les musiques du monde prennent une place importante dans le programme et, au fil des années, les Angevins peuvent découvrir des artistes encore peu connus.

Un gisement de pépites

Aujourd'hui, beaucoup de ces pépites dénichées au détour des petites salles et des scènes d'avant-garde partout en France sont réputées internationalement. Les meilleurs exemples en sont Suzanna Baca, venue en 1998, Rokia Traoré (1999), Pink Martini (2000), Lila Downs (2002). Ou encore Raul Paz (2004). *"Quand j'ai signé le contrat pour le faire venir, personne ne le connaissait,* insiste Geneviève. *Mais au jour de son passage à Angers, sa réputation était telle que nous aurions pu remplir deux fois le cloître Toussaint."*
Quant à cette vingt-cinquième édition, elle se veut *"tellement festive que le public sera épuisé à la fin"*, sourit la programmatrice. Pour la plupart des spectacles, elle a d'ailleurs prévu de libérer le parterre de ses chaises afin de pouvoir danser.
Le jazz aura une place plus importante qu'auparavant, lors des soirées et bien sûr lors des quatre apéros concerts gratuits de Jazzambar, le festival "off" créé en 2002. Cette année, l'association Jazz pour tous y ajoute, à l'initiative du saxophoniste angevin Pierrick Menuau, les Ateliers d'été du jazz (*lire encadré*).
Cette programmation a retenu l'intérêt de la chaîne de télévision musicale Mezzo. Après avoir, l'an dernier, annoncé le festival, elle est cette année un véritable partenaire, assurant la présence d'Angers l'été, dans son Magazine des festivals, son agenda des spectacles et sur son site internet. Un label de prestige et une reconnaissance pour le festival angevin. ■

9 euros (réduit, 7,50 et moins de 12 ans, 2 euros). Premiers spectacles : le 18 juillet, Pascals ; le 19, Jazzambar avec Medalgio ; le 20, Pietra Montecorvino *(lire page 29)*. Billetterie à partir du 15 juin : Angers Tourisme, Fnac et sur place à partir de 20 h 50. Programme disponible dans les lieux publics et sur ww.angers.fr/angerslete

Cinq de cœur. Fantaisie pour voix virtuoses.

Les Ateliers d'été du jazz

Un stage d'improvisation, du 21 au 24 août, est proposé en partenariat avec la Ville et le conservatoire national de région. Ces ateliers sont ouverts aux musiciens de tous âges justifiant d'une pratique instrumentale d'au moins deux à trois ans. Inscription avant le 1er juillet, 150 euros les quatre jours. Renseignements, 02 41 24 14 53.

musical

C. Grudzien

Doodlin', le jazz vocal américain des années 30. ▼

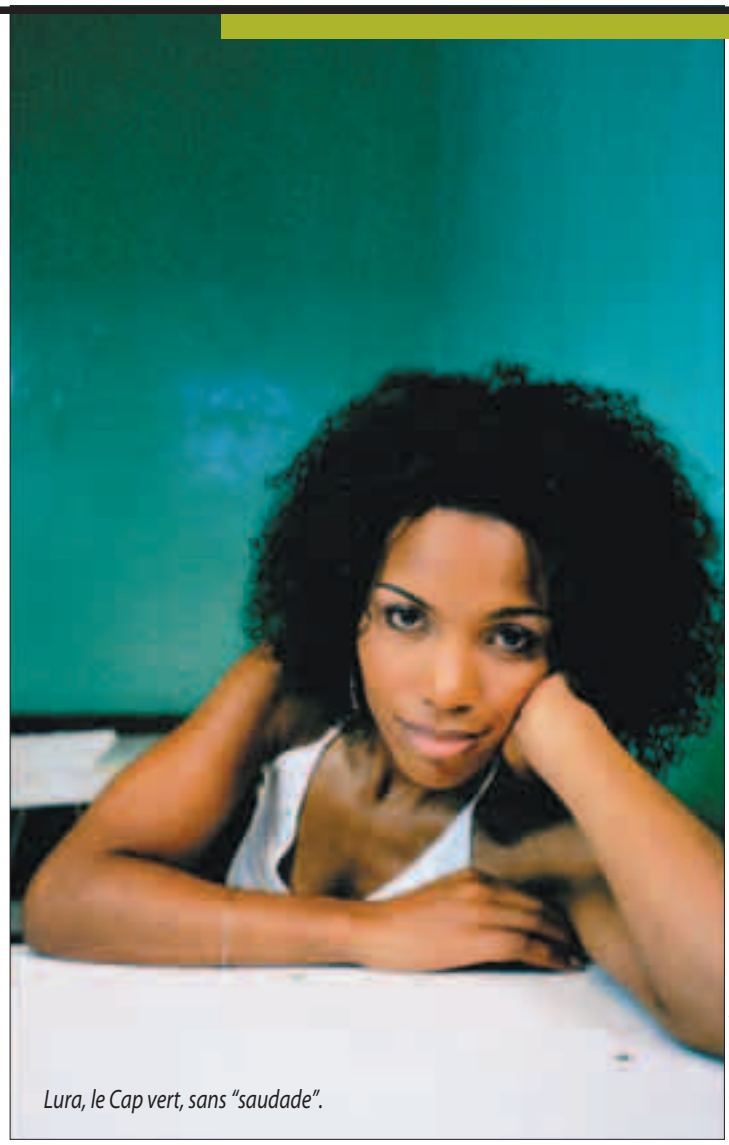

Déborah Metsch/Lusafrica

Lura, le Cap vert, sans "saudade".

Youri Lenquette

Issac Delgado, star de la salsa cubaine.

▼ *Orquestra do Fuba, le "forro" brésilien.*

Laoun Sharki, des Angevins sur les chemins de l'Orient. ▼

Pascals : ils sont fous ces Japonais. ▼

La Loire coule à Angers tout l'été

Une étonnante exposition, salle Chemellier, retrace l'épopée de la Loire. Une histoire qui a débuté il y a plus de 20 millions d'années. Visite avec Vincent Dennys, conservateur du muséum des sciences naturelles.

Thierry Bonnet

Le conservateur du muséum des sciences naturelles, Vincent Dennys, porte ce projet d'exposition depuis plusieurs années. Il présente ici un panorama des oiseaux de Loire à partir de photos de Louis-Marie Préau.

>EXPOSITION

Pourquoi une exposition sur la Loire ?
C'est le plus long fleuve de France métropolitaine. Il passe à seulement 5 km de notre ville. Pourtant, Angers n'a jamais accueilli une exposition de référence sur le sujet. Une lacune que je souhaitais combler depuis plusieurs années afin de présenter l'extraordinaire patrimoine naturel qu'est ce fleuve. Cet aspect a souvent été négligé par rapport au patrimoine historique des célèbres châteaux de la Loire. Pourtant, côté paysage, faune et flore, la Loire réserve de magnifiques surprises et offre chaque jour un nouveau visage.

Que découvre le visiteur salle Chemellier ?
On a souhaité lui raconter une histoire et montrer comment, au fil du temps, le paysage de la Loire s'est modifié. Quand on pense qu'il y a cinq millions d'années, Angers était recouverte d'une mer tropicale où nageaient des requins de 15 m de long ! La tectonique des plaques, les modifications du climat et l'intervention de l'homme ont profondément transformé la région. Et donc sa faune et sa flore. Le mammouth, le rhinocéros laineux, le renne ou le lion des cavernes ont fréquenté l'Anjou par le passé. L'ours et le loup n'ont disparu qu'au cours du XIXe siècle.

Quels messages voulez-vous faire passer ?
La Loire est fragile. Que les paysages ne soient pas figés, c'est dans la nature des choses. Mais désormais, l'action de l'homme bouleverse les écosystèmes à une vitesse vertigineuse. Il peut faire en quelques décennies ce que la nature mettrait des millions d'années à réaliser. En outre, certaines de ces modifications sont irréversibles. Deux exemples : la disparition assez récente de l'esturgeon à force d'être pêché ou du vison d'Europe à force d'être chassé. Aujourd'hui, la loutre, le râle des genêts et l'anguille sont des espèces menacées. Le castor, lui, est de retour, mais cela reste précaire. À l'opposé, le ragondin, arrivé par accident, prolifère car il ne rencontre pas les prédateurs – jaguar ou caïman – de son Amérique du sud d'origine.

Il s'agit aussi de faire prendre conscience que l'eau est un bien précieux. C'est un enjeu considérable. Depuis quelques années, le niveau de la Loire ne cesse de baisser à cause des importants pompages notamment pour les cultures. C'est une grosse inquiétude pour les défenseurs de la nature.

À côté de l'exposition, il y a aussi tout un programme…
Nous avons voulu associer un maximum d'acteurs qui gravitent autour de la Loire. Des conférences seront proposées sur des thèmes aussi divers que les oiseaux, la géologie, la mythologie ou la batellerie. Il y aura également la projection de films sur les castors, la loutre ou l'anguille.
Deux photographes amoureux du fleuve, Louis-Marie Préau et Jean-Paul Gislard, présentent leurs clichés respectivement à la Maison de l'environnement et à l'hôtel de ville. Et, bien sûr, des sorties nature sont programmées en août et septembre. Autre angle d'approche : le parallèle avec deux autres grands fleuves. L'Amazonie, le fleuve de tous les records, qui fait l'objet d'une exposition au muséum, et le Saint-Laurent qui, lui, s'expose à Saint-Mathurin-sur-Loire. ■

Un esturgeon de Loire pêché en 1811.

Thierry Bonnet

Tout ce que vous avez voulu savoir sur la Loire

La salle Chemellier accueille la très belle exposition "Naturellement Loire" jusqu'au 17 septembre. La scénographie de Valérie Besnier se veut pédagogique et ludique. On croise au fil de la visite un requin, un ours, l'ombre d'un mammouth. On trouve également un impressionnant esturgeon pêché en 1811 qui côtoie un aquarium avec des poissons vivants. Côté oiseaux, un étonnant panorama en trois dimensions propose, saison par saison, tous les volatiles qui fréquentent le fleuve et ses abords. À cette occasion, Angers Loire Métropole fête les 150 ans de l'usine des eaux d'Angers en présentant un tout nouveau CD-Rom sur le parcours de l'eau et les gestes citoyens à ce sujet.

***Naturellement Loire*, salle Chemellier, jusqu'au 17 septembre, accès libre, tous les jours de 11 h à 19 h. *Amazone nature*, muséum de sciences naturelles, 43, rue Jules-Guitton, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.**
Pour le reste du programme : films, conférences… *(Lire pages agenda)*

ONPL, une saison en "accord parfait"

>MUSIQUE

Deux cent mille

spectateurs et plus de deux cents concerts en 2005. Un record pour l'orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) qui voit également le nombre de ses abonnés augmenter de manière régulière. Ils étaient 3 400 à Angers cette année.
Un succès à mettre au crédit de la qualité de l'orchestre, du travail réalisé par les chefs Hubert Soudant (il dirigera à nouveau l'orchestre en décembre) et son successeur depuis deux ans, Isaac Karabtchevsky. *"Cet orchestre me surprend toujours !"*, confie le chef. Témoin, cette symphonie n°2, de Mahler jouée en février 2005 *"à un niveau de qualité rarement entendu avec un orchestre européen"* et le succès remporté à l'occasion de la tournée en Allemagne *"dans un pays où le niveau d'exigence est élevé"*.
Travail des musiciens, choix des œuvres, création du chœur de l'orchestre, tournées à l'étranger, interventions pédagogiques auprès des jeunes de la région…, l'aura de l'ONPL se construit progressivement et durablement. La prochaine saison s'inscrit dans cette dynamique avec dix-sept programmes variés, de Vivaldi à Cavanna, de Mozart à Stravinski. Une fois n'est pas coutume, la saison débutera par de la musique de chambre avec un concert offert aux abonnés autour de Beethoven : le triple concerto pour piano, violon et violoncelle et trois de ses plus belles ouvertures – *Coriolan, Egmont* et *Léonore* –, qui s'enchaînent comme une symphonie.
Suivront, en octobre, Villa-Lobos et Tchaïkovski dont la symphonie *Pathétique*, ultime pièce, a été écrite un mois avant sa mort.
Musique russe en novembre avec Rachmaninov interprété par le pianiste Bruno Leonardo Gelber, puis le ballet *Petrouchka* (1911), de Stravinski, *"le chef-d'œuvre absolu, un point de repère dans la musique du XXe siècle"*. Suivra *La Création,* oratorio de Haydn, sous la baguette d'Isaac Karabtchevsky, avec trois solistes (Donna Brown, Herbert Lippert et Robert Hall) et le chœur de l'ONPL dirigé par Valérie Fayet.
Décembre s'ouvrira sur les *"classiques viennois"* avec la *Musique funèbre maçonnique* et la célèbre symphonie n° 40 de Mozart, dirigé par Hubert Soudant. L'occasion d'entendre une nouvelle fois le violoncelliste Jian Wang dans le concerto pour violoncelle n° 1, de Haydn.
Le Nouvel An sera célébré à la façon de Broadway. L'irrésistible soprano Patricia Petibon tiendra le premier rôle de cette comédie musicale américaine, sous la direction de David Levi, sur une mise en scène d'Olivier Py.
Janvier consacrera la musique du XXe siècle : *Les Offrandes oubliées,* de Messiaen ; *Métaboles,* du compositeur angevin Henri Dutilleux et le fameux *Sacre du printemps,* de Stravinski. Jean-Claude Casadesus dirigera l'orchestre. Un retour aux sources pour le chef lillois qui a participé, avec Pierre Dervaux, à la création de l'orchestre dans les années 1970.

Marc Roger

Les chœurs de l'orchestre, dirigés par Valérie Fayet.

Isaac Karabtchevsky.

Marc Roger

Créations contemporaines

La découverte de Mahler, engagée la saison dernière, se poursuivra en février avec la 6e symphonie *Tragique*, puis avec les *Kindertotenlieder,* en mai, dirigés par le chef de l'ONPL. L'occasion d'entendre Nathalie Stutzmann, *"l'interprète idéale pour la musique de Mahler"*.
En mars soufflera *"l'esprit de conquête"* avec Paganini et Alexander Markov au violon, puis la symphonie *Héroïque,* de Beethoven, sous la baguette de Tatsuya Shimono.
Œuvres contemporaines en mars avec Bernard Cavanna, bien connu des Angevins pour avoir travaillé en résidence auprès de l'orchestre.
Le compositeur présentera deux créations d'ailleurs commandées par l'ONPL : *Mélodies en tonalité avec date de péremption* et *Cinq pièces pour grand orchestre.* La direction sera assurée par le chef de l'Ensemble orchestral contemporain, Daniel Kawka. À suivre pour ce même concert : le concerto pour piano n°3, de Béla Bartók, avec le pianiste Roger Muraro.
Le chef Alain Lombard reviendra à la fin du mois diriger la symphonie en ré mineur, de César Franck, la suite de *Pelléas et Mélisande,* de Gabriel Fauré et à nouveau Béla Bartók, avec *Le Mandarin merveilleux.*
Avant de reprendre les *Quatre saisons* et le *Gloria,* de Vivaldi, sous la direction du chef Philip Pickett, puis La symphonie du *Nouveau monde,* de Dvorák, en mai, l'orchestre s'offre une petite pause. Cet intermède musical dédié à Beethoven sera assuré par le pianiste Rudolf Buchinder, *"le plus grand interprète du répertoire allemand"*, assure Isaac Karabtchevsky.
Juin, comme octobre, débutera par un concert dédié à la fois à Villa-Lobos, *Bachianas Brasileiras* n° 5, et Tchaïkovski, symphonie n°1 *Rêves d'hiver*.
La saison s'achèvera magistralement avec les très populaires chœurs de *Carmina Burana*, de Carl Orff. Pour l'occasion, les solistes Eva Jenis, Otokar Klein et Dalibor Jenis seront entourés du chœur de l'orchestre dirigé par Valérie Fayet et par le chœur d'Angers Nantes Opéra, dirigé par Xavier Ribes. ■

Place à 20 euros en deuxième série et 26 euros en première série (réduit, 15 et 22 euros). Tarifs jeunes et demandeurs d'emploi : 10 et 15 euros. Pour les moins de 25 ans, place à 3 euros le soir du concert dans la limite des places disponibles.
Quatre formules d'abonnement (de 4 à 13 concerts).
Renseignements : orchestre national des Pays de la Loire, 26, avenue Montaigne, 02 41 24 11 20.
www.onpl.fr

Jean-Claude Casadesus.

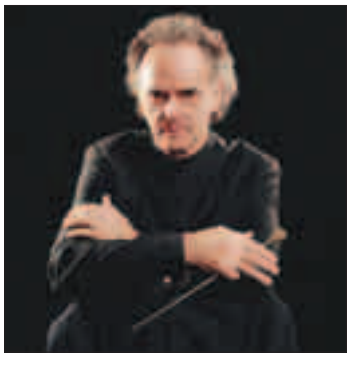

Patricia Petibon.

Mike Diver

Jian Wang

Gunter Glücklich

Thierry Bonnet

Waterproof en 2006 : au fil des répétitions, les danseurs retrouvent leurs mouvements et, à l'aide des instructions de 1986, Daniel Larrieu recrée la chorégraphie.

Bain de jouvence pour Waterproof

Des nageurs en maillot de bain dans une piscine, évoluant au bord, dans l'eau, sous l'eau…, c'est de la danse. Vingt ans après, Daniel Larrieu reprend *Waterproof*, créé à la piscine Jean-Bouin en 1986.

>ÉVÉNEMENT

Le chorégraphe Daniel Larrieu.

Thierry Bonnet

1986, Daniel Larrieu crée la chorégraphie *Waterproof*.
Il bouleverse les habitudes, bouscule les repères des danseurs et des spectateurs. Utilisation de l'espace, façon de se mouvoir, diffusion d'images vidéo…, tout est nouveau. Vingt ans après, le spectacle n'a pas pris une ride. Il sera donné du 21 au 23 juin, à Jean-Bouin. Juste avant la reprise, interview du chorégraphe.

Pourquoi cette reprise ?
Cela m'a été suggéré il y a un an par un festival parisien et j'ai eu envie de le faire pour les 20 ans de la pièce. J'ai appelé toute la bande des danseurs pour voir qui pouvait participer, et ils ont pratiquement tous été d'accord ! Il y a quatre nouveaux, c'est bien aussi de transmettre la chorégraphie. Autre motivation, beaucoup de personnes connaissent le film inspiré de la pièce, qui est toujours diffusé. J'ai eu envie de revenir à la réalité du spectacle tel qu'il avait été créé.

Vous avez tenu à le faire à Angers ?
Nous avions pu le faire il y a vingt ans car nous avions eu la possibilité de travailler sur place pendant trois mois. De même, actuellement, la Ville et le CNDC nous permettent de recréer le spectacle sur trois semaines, avec un bassin de la piscine à notre disposition plusieurs heures par jour. Nous n'aurions pas pu le faire sans cela. Et puis, je connais bien le CNDC pour y avoir donné plusieurs pièces au fil des années et je trouve joli de revenir le faire ici. Enfin, c'est intéressant de faire cette recréation à Angers. Des gens ont vu la pièce, d'autres en ont entendu parler…

Il y a vingt ans, un directeur - danseur

Parmi les danseurs, le directeur général délégué d'Arte France Cinéma. Mais, de 1984 à 1987, Michel Reilhac était directeur du CNDC. En 1985, il participe à Paris, où il a un bureau, à un atelier de recherche faisant se rencontrer danse contemporaine et natation synchronisée. Et invite Daniel Larrieu, autre participant, à réaliser à Angers une chorégraphie en piscine. À son tour, le chorégraphe lui demande de participer comme danseur. Vingt ans après, il replonge !

Le spectacle de danse Waterproof, de Daniel Larrieu, a été créé du 25 au 29 mars 1986 à la piscine Jean-Bouin, à l'issue d'une résidence de trois mois au Centre national de danse contemporaine d'Angers.

Vivre à Angers/Archives

Vivre à Angers/Archives

Mais tout a changé, en vingt ans !
Oui, la piscine a été agrandie, ce n'est plus le même bassin. Et nous avons changé, pris des chemins différents, beaucoup ont même arrêté la danse… Nous avons vieilli mais tous les danseurs sont en forme. Heureusement, car danser dans et sous l'eau est très exigeant physiquement !

Comment s'effectue le travail de recréation de la chorégraphie ?
Nous avons très peu de traces, pas de captation vidéo, juste une conduite où les différentes séquences sont notées. Mais on retrouve la chorégraphie, les mouvements, en les reprenant ensemble, grâce aux uns et aux autres. J'ai gardé la diffusion de séquences en vidéo, une bonne vingtaine de minutes en tout. Cela permet de souffler et ces passages font partie intégrante de la chorégraphie.

Aujourd'hui, l'utilisation de la vidéo dans le spectacle vivant est courante, mais ce n'était pas le cas à l'époque ?
C'était très nouveau en effet. Il y a vingt ans, on pouvait facilement expérimenter, le public avait envie de voir des choses nouvelles. C'est gonflé de le refaire maintenant, alors que tant de choses ont changé. C'est moins révolutionnaire, mais les spectateurs rentreront peut-être plus vite dans le spectacle. ■

***Waterproof*, compagnie Astrakan, du 21 au 23 juin à 21 h 30, piscine Jean-Bouin. Voir agenda.**

>CINÉMA

27 juin
Le castor, les dents du fleuve
De Nicolas Gruaud. Dans le cadre de l'exposition "Naturellement Loire". Gratuit. 20 h 30, théâtre Chanzy.

28 juin au 11 juillet
L'étoile de Laura
Piet de Rycker et Thilo Graf Rothkirch. Cinéville/Un Été au ciné. 4,50 €. 14 h 15, Les 400 Coups.

4 juillet
De l'eau dans les Vallées
De Laurent Joffrion. Dans le cadre de "Naturellement Loire". Gratuit. 20 h 30, musée des beaux-arts.

6 juillet
Le frisson de l'onde, la loutre d'Europe
De Bouchardy, Rosoux et Garguil. Dans le cadre de "Naturellement Loire". Gratuit. 20 h 30, Trois-Mâts.

Chicken Run
De Nick Park et Peter Lord. Cinéville/Un Été au ciné. Plein air (report au 31 août en cas d'intempéries). Gratuit. Tombée de la nuit, rue Édouard-Branly, au Grand-Pigeon.

12 au 25 juillet
Astérix et les Vikings
De Stefan Fjeldmark et Jesper Moller. Cinéville/Un Été au ciné. 4, 50 €. 14 h 15, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

23 juin
Henri Coanda, inventeur prolifique et précurseur oublié
Par Henri Dellacasa, et "René Cailliot et le traitement des anévrismes", par Robert Guidouin. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

26 juin
Festival Printemps des Orgues
Master class "Écrire pour l'orgue : quel orgue pour quel projet ?", par Jean-Pierre Leguay, organiste à Notre-Dame-de-Paris. 9 € ; gratuit pour les écoles de musique. 18 h, conservatoire.

27 juin
Carte blanche à Martial et Lionel Vié, architectes
CAUE 49. 18 h 30, Maison de l'architecture.

6 juillet
Les trois nautiques
Les bateaux de Loire, maquettes archéologiques, par François Beaudouin, conservateur honoraire du musée de la batellerie de Conflans Saint-Honorine. Dans le cadre de "Naturellement Loire". 20 h 30, musée des beaux-arts.

Angers Nantes Opéra

Gageons que la saison 2006-2007 d'Angers Nantes Opéra sera à l'image des saisons passées. Le programme est alléchant. Avec, année Mozart oblige, un concert dédié aux plus grandes ouvertures, airs de concert et chœurs, en octobre, puis *Les Noces de Figaro*, en novembre. Aux côtés des classiques *Roméo et Juliette*, de Berlioz, et *Rigoletto*, de Verdi, l'ANO présentera une création française, *Golem*, de John Casken. À découvrir également une nouvelle création de *Pirame et Thisbé* (1771), de Rebel et Francœur.

Angers Nantes Opéra a ouvert sa campagne d'abonnements au Grand-Théâtre, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h. Tél. : 02 41 24 16 40.

>DANSE

21 au 23 juin
Waterproof
Chorégraphie, Daniel Larrieu. 14 à 18 €. 21 h 30, piscine Jean-Bouin. *(lire ci-contre)*

24 juin
Une soirée au carnaval
Centre de danse de l'Ouest. 7 à 13 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

28 au 30 juin
Examens du conservatoire
Gratuit. 9 h - 20 h, Chanzy.

>LECTURES

23 juin
Textes sur le sport
Prélude à la retransmission du match Togo - France. Gratuit. 20 h 15, bibliothèque Verneau. *(lire en page 20)*

>MUSIQUE

23 juin
KO et Josephine
5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Chorale Happy Swing
5 et 7 €. 20 h 30, église Saint-Laud.

23 et 24 juin
Musique et Mouvement
Gratuit. Le 23, à 19 h ; le 24, à 14 h 30, chapelle des Ursules.

27 juin
Festival Printemps des orgues
Éveil musical avec Henri-Franck Beaupérin (Angers) et Jean-Pierre Leguay (Notre-Dame-de-Paris). *Orgue de verre et voix de cristal.* 9 € ; gratuit pour les écoles de musique. 14 h 30, cathédrale.

Festival Printemps des Orgues
Mozart, Haydn, Haendel, Bloch et improvisations. Ensemble Stradivaria ; Daniel Cuiller, direction. Jean-Pierre Leguay, titulaire des orgues de Notre-Dame. Thomas Bloch, orgue de verre et percussions ; Patrick Husson, soprano. 9 à 14 € ; gratuit moins de 12 ans. 21 h, cathédrale.

28 et 29 juin
Tableaux d'une exposition
Et *Une nuit sur le Mont Chauve,* de Moussorgski ; *Chants d'Auvergne,* de Cantaloube. Orchestre de Lille/ONPL. Direction, Jean-Claude Casadesus ; mezzo-soprano, Véronique Gens. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

29 juin
Eida et Warren Worthington
Power pop. 5 €. 20 h 30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

29 et 30 juin
Quand les pions se déchaînent
École maîtrisienne. Mise en scène, Anne Latapie. 5 € ; gratuit moins de 12 ans avec adulte. 20 h 30, MPT Monplaisir.

30 juin
Jonathan Verleysen et Mat Piche
Chanson pop rock. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

1er juillet
Sharkee
Electro jazz. 5 €. 20 h 30, T'es

La chorale angevine Happy Swing.

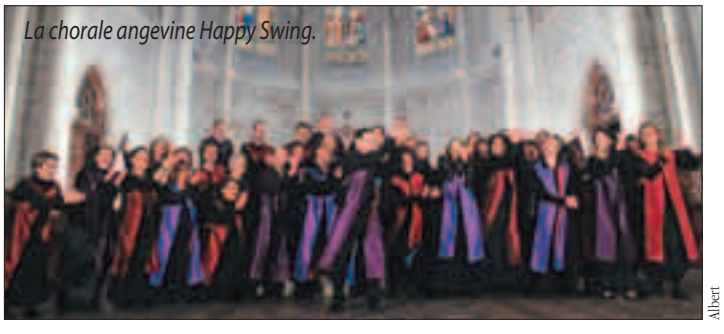

Albert

rock coco, 16, rue Beaurepaire.

3 juillet
Ensemble vocal Prélude
20 h 30, chapelle des Ursules.

6 juillet
Coline
Guitare, voix. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

7 juillet
ZEL
Chanson barock. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

14 juillet
Orchestre d'harmonie d'Angers
20 h, kiosque du Mail.

18 juillet
Pascals
Festival Angers l'été. Cloître Toussaint, 21 h. *(lire page 22)*

19 juillet
Brass Band Medalgio
Jazzambar. Angers l'été. Place Ney, 19 h. Gratuit. *(lire page 22)*

20 juillet
Pietra Montecorvino
Festival Angers l'été. Cloître Toussaint, 21 h. *(lire page 22)*

>SPECTACLE

27 juin
Nicolas Canteloup
34 à 42 €. 20 h 30, Amphitéa.

>THÉÂTRE

22 au 25 juin
L'ange et le cuisinier
De Patrick Lerch. Théâtre La Queue du chat. 5 à 8,50 €. 22 au 24, à 20 h 30; le 25, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

25 juin
Festival d'Anjou
Leçon de théâtre par Jean-Laurent Cochet, comédien et metteur en scène. 5 €. 17 h, collégiale Saint-Martin.

26 juin
Occupe-toi d'Amélie
De Georges Feydeau. Festival d'Anjou. 14 à 30 €. 21 h 30, cloître du Ronceray.

27 juin
Moi aussi je suis Catherine…
Deneuve", de Pierre Notte. Festival d'Anjou. 14 à 30 €. 21 h 30, Ronceray.

28 juin
Les Cuisinières
De Carlo Goldoni. Comédie en chansons. Festival d'Anjou. 14 à 30 €. 21 h 30, Ronceray.

29 juin
Les Hors-la-loi
Festival d'Anjou. Comédie musicale d'Alexandre Bonstein. 14 à 30 €. 21 h 30, Ronceray.

Memento Mori. Yannick Lecoq

30 juin
R.O.M.A.N.C.E.
De David Mamet. Festival d'Anjou. 14 à 30 €. 21 h 30, cloître du Ronceray.

1er juillet
Compagnie des 4 Vents
Sketchs. 4 et 6 €. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

4 au 7 juillet
Le procès de Franz Kafka
5 à 8,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

>VISITES

25 juin
Flore du Jardin
Suivez la bouquetière du roi René à la découverte des jardins du château. Droit d'entrée + 1,50 €; gratuit moins de 18 ans. 15 h, château.

30 juin, 7 et 21 juillet
Les Nuits
Promenades nocturnes et ambiance musicale. Le 30 juin, avec *"Voleurs de swing"*, jazz manouche; le 7 juillet, avec *"Memento Mori"* (violoncelle, guitare, chant); le 21 juillet, avec Matthieu Roussineau, piano jazz. 5,50 €; gratuit moins de 18 ans. 18 h 30 - minuit, château.

À partir du 1er juillet
Visites plaisir de l'été
Programme auprès d'Angers Loire Tourisme au 02 41 23 50 00 ou www.angersloiretourisme.com

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 23 juin
La Doutre
Peintures de Frédéric Plisson. 10 h - 12 h et 15 h - 20 h, galerie des Deux-Voûtes, rue Beaurepaire.

Du 24 juin au 30 septembre
Collégiale Saint-Martin
Statues (XIe - XVIIIe siècles), sarcophages, maquettes. 2 et 3 €; gratuit moins de 18 ans. Tous les jours, 10 h - 19 h, rue Saint-Martin.

Du 24 juin au 12 novembre
François Morellet, 1926-2006
Peintures, sculptures, néons, installations. 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h (21 h, le premier vendredi du mois). Et parcours commenté par François Morellet le dimanche, à 15 h 30, et du 13 juillet au 24 août, à 15 h 30, le jeudi. Musée des beaux-arts.

Du 1er juillet au 31 août
Naturellement Loire : Natura 2000 et biodiversité
Tour Papegault, place Saint-Michel, à Saumur. 10 h -13 h et 14 h - 17 h 30. 2 €.

Jusqu'au 25 juin
Photos nature
British History Museum de Londres et BBC Wildlife Magazine. 2 à 4 €; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Masquarade
Installation de Carole Nicolas. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 30 juin
Modes d'emploi
Peintures de Yolaine Giret. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Macréau
Peintures. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Du 30 juin au 9 juillet
Hervé Quillien
Huiles et acryliques. 10 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 1er juillet au 13 août
Yvon Taillandier
Dessins. 2 et 5 €; gratuit moins de 10 ans. Musée de l'air, Marcé.

Du 1er juillet au 31 août
Manhal Issa, Estelle Carpentier, G.A.L., Marie Mercier, Élisabeth Morgan
Lundi au vendredi, 17 h 30 - 19 h 30 ; week-end, 14 h 30 - 19 h 30, galerie Libre comme l'Art, 18, rue de Frémur.

Du 1er juillet au 17 septembre
Carte blanche
Virginie Barré, installations et dessins. Gratuit. Abbaye du Ronceray. *(lire ci-dessous)*

Jusqu'au 2 juillet
Ka Ty Deslandes
Peintures. Tous les jours, 17 h 30 - 19 h 30; week-end, 14 h 30 - 19 h 30, galerie Libre Comme l'Art, 18, rue de Frémur.

Jusqu'au 3 juillet
Des gestes pour ma planète
Être éco-citoyen au quotidien. Centre Jacques-Tati.

Jusqu'au 9 juillet
L'histoire des Coupes
du monde de football à travers la presse locale. Bibliothèque Verneau. *(lire page 20)*

Jusqu'au 11 juillet
Festival d'Anjou 2005
Photos de Jean-Claude Hermaize. FNAC.

Jusqu'au 13 juillet
Agriculture et biodiversité
Point sur les recherches de l'INRA. Terre des Sciences. 9 h - 17 h, Maison de la technopole, rue Le Nôtre.

Avant-goût
Travaux d'étudiants de 4e année. Sculptures, installations, photographie, peinture, dessin. Semaine, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h; samedi, 9 h 30 - 12 h. Juillet: lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h. École supérieure des beaux-arts.

Jusqu'au 15 juillet
NAJA II
Nouvel album de la jeune architecture. Ardepa/CAUE 49. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h; week-end, 14 h - 18 h, maison de l'architecture.

Du 17 juillet au 31 août
Aux horizons de la physique
Terre des Sciences (fermé du 14 au 18 août). 9 h - 17 h, Maison de la technopole, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 29 juillet
L'art postal
Bibliothèque Saint-Nicolas

Jusqu'au 31 juillet
Loire sauvage
Photos de Louis-Marie Préau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h. Maison de l'environnement.

Jusqu'au 10 septembre
Edward Baran
Dessins, monotypes. 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h (21 h le vendredi), musée des beaux-arts.

La Loire cette artiste
Photos de Jean-Paul Gislard. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h 30, hall de l'hôtel de ville.

Jusqu'au 17 septembre
Naturellement Loire
Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier. *(lire page 22)*

Naturellement Loire : les rives du Saint-Laurent
Photos de Jean-Pierre Moron, maison de la Loire en Anjou, Saint-Mathurin-sur-Loire.

Jusqu'au 22 septembre
Mots, motifs, textiles, textes
Œuvres textiles de Patrice Hugues. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 15 octobre
On n'a pas tous les jours 20 ans
Le musée de la Tapisserie contemporaine fête ses 20 ans. 3 et 4 €. 10 h – 19 h.

Jusqu'au 22 octobre
Amazone nature
Biodiversité de la faune de l'Amazone. 4 €; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Carte blanche à Virginie Barré

Déjà présente l'an dernier dans le cadre de l'exposition "Est-ce bien de l'art", la jeune artiste bretonne Virginie Barré dispose cette fois-ci de l'abbaye du Ronceray pour elle toute seule, tout l'été. En 2005, elle avait installé, sur l'estrade au fond de la nef, des personnages grandeur nature faisant un cercle. Ronde, danse, complot… ? Ces questions restaient sans réponse, laissant la place à l'imaginaire des spectateurs. Cette année, Virginie Barré installera d'autres "mannequins", réalistes et symboliques à la fois. Mais aussi des dessins, car la bande dessinée est une autre de ses formes d'expression.

Du 1er juillet au 17 septembre (sauf 14 juillet), de 10 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, abbaye du Ronceray, gratuit.

>ET AILLEURS

Du 23 juin au 2 juillet
Festival Les Orientales
Saint-Florent-le-Vieil, du 23 juin au 2 juillet: musiques et traditions de l'Orient à l'Asie. Renseignements: 02 41 72 62 02, www.festival-les-orientales.com

1er et 2 juillet
Les Traver'Cé musicales
Les Ponts-de-Cé. Port des Noues. Dès 15 h. Gratuit.

Collégiale Saint-Martin : renaissance d'un monument caro

Le 24 juin, la collégiale Saint-Martin ouvrira au public. Cet édifice exceptionnel est l'un des monuments carolingiens les mieux conservés de France.

L'édifice offre de belles dimensions. Sa façade, reconstruite en moellons de schiste, tuffeau et brique, mesure 17 m de haut et 9 m de large. À l'intérieur, la nef a retrouvé son volume originel.

Thierry Bonnet

>PATRIMOINE

On y entreposait les livres confisqués, puis le bois de chauffage et le tabac. Le site a même servi d'écurie. Fermée au culte à la Révolution, la collégiale Saint-Martin va revivre. Le 24 juin, elle ouvrira ses portes au public après un chantier hors normes. *"Vingt ans de travaux pour vingt siècles d'histoire"* résume le Conseil général, un des maîtres d'œuvre avec l'État de cette restauration. La formule n'est pas usurpée. D'abord parce que ce nouveau monument va enrichir le parcours historique d'Angers – *"ce site carolingien figure parmi les mieux conservés en France"*, confirme Gabor Mester de Parajd, architecte des Bâtiments de France.

Ensuite parce que la restauration mérite le détour. Quand, en 1987, le Département achète le lieu, seule la partie orientale tient encore debout, le clocher a été amputé d'un étage, la toiture de la nef s'est effondrée, la façade occidentale n'existe plus et des maisons, construites rue Saint-Martin, masquent l'édifice. Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques, s'en émeut d'ailleurs en 1835 : *"On voit avec peine un monument aussi remarquable abandonné de la sorte, et presque inaccessible aux curieux…"*

Entreposés à l'intérieur, les importants vestiges, mis au jour par le chanoine Pinier au début du XIXe siècle puis par l'archéologue américain George Forsyth dans les années 1930, sont livrés aux intempéries. Au total, cinq cents caisses d'objets et quelque deux cents sépultures dont les plus anciennes remonteraient à l'époque mérovingienne. On imagine d'abord une toiture pour les protéger. L'idée d'une reconstitution complète de la nef est finalement adoptée.

Le chantier va durer vingt ans et cinq millions d'euros seront investis par le Conseil général, avec l'aide de l'État (1,75 million) et de la Région (450 000 euros). S'y ajoutent l'aménagement muséographique, conçu par l'architecte scénographe Marc Iseppi, et l'équipement pour quatre millions d'euros, dont une subvention de 10 % de la Région.

Quarante statues religieuses

Ainsi restaurée, la collégiale devient musée. Une riche collection de statues religieuses y a pris place. *"Quarante sculptures originaires d'Anjou, datant du XIVe au XXe siècles,* souligne Anna Leicher, conservatrice aux Antiquités et objets d'art. *Elles sont en pierre, calcaire et terre cuite, et mesurent de 38 cm à 1,86 m."* Cinq années ont été nécessaires pour restaurer ces objets, notamment les peintures. On y trouve par exemple deux sculptures originelles du lieu : une *Vierge à l'enfant* en pierre polychrome des années 1360 retrouvée lors des fouilles archéologiques de 1931, et une statue de *sainte Marguerite et le dragon*, en pierre, du XVIe siècle. On y découvre aussi la *Vierge de Nozé*, de Pierre Biardeau, dérobée par les Sans-culottes, transformée en déesse "Raison", puis récupérée et cachée par le boucher de la communauté de la Visitation. Dans la collégiale, la Vierge trouvera place entre deux

Château, cité, galerie David et musée des beaux-arts, Grand-Théâtre, cathédrale, tour saint-Aubin…, la collégiale, avec sa crypte notamment, complète le parcours historique d'Angers.

Voûtes d'ogives, typiques du style gothique angevin.

Thierry Bonnet

La crypte.

Thierry Bonnet

lingien

statues de saint Paul et sainte Julie, remplaçant ainsi une autre *Vierge à l'enfant*. Disparue, on pense qu'elle est aujourd'hui exposée au Metropolitan Museum of Art de New-York. C'est dire la qualité des œuvres présentées à Angers.

Outre les collections, le monument mérite à lui seul la visite. En sous-sol, la crypte, également visible depuis la nef, est accessible au public. L'espace de 22 m de long et 8 m de large, est éclairé au minimum pour en conserver l'ambiance et la fraîcheur. *"On a volontairement laissé visibles les différentes couches archéologiques pour faciliter la compréhension du visiteur et lui permettre de mieux appréhender l'histoire du site"*, insiste Daniel Prigent, l'archéologue départemental. Une histoire qui remonterait aux premiers siècles de notre ère. *"À l'époque, une voie circulait à l'emplacement du transept de la future collégiale*, confirme l'archéologue. *Les fondations de la collégiale remonteraient au V^e siècle, avec la construction d'une première basilique."* L'édifice s'agrandit vers la fin du VII^e siècle avant une reconstruction dans le courant du X^e siècle. Puis au XI^e siècle sous l'égide de Foulques Nerra, tandis que, dans la seconde moitié du XII^e siècle, *"le chœur de la collégiale est allongé dans le style gothique angevin, caractérisé entre autres par l'aspect particulièrement bombé des voûtes d'ogives"*.

Monument, musée…, la collégiale sera enfin un lieu d'animation et de diffusion culturelle. *"Des ateliers y seront organisés à partir de septembre notamment pour les scolaires*, précise Isabelle Leygue, responsable du site. *Des animations musicales et des expositions temporaires seront proposées tandis que le festival d'Anjou investira le lieu dès le 24 juin pour ses* master-class *de théâtre."* ■

Portes-ouvertes les 24 et 25 juin, de 10 h à 19 h. Puis visite tous les jours de 10 h à 19 h jusqu'au 30 septembre (au-delà, de 13 h à 18 h sauf le lundi). 3 euros, réduit 2 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.
www.collegiale-saint-martin.fr

Jean-Patrice Campion

Les gymnastes à l'entraînement dans leur salle, rue d'Assas.

Gala d'exception pour Angers gymnastique

Le 24 juin à Jean-Bouin, Angers gymnastique propose un gala exceptionnel avec des athlètes du Dynamo de Bucarest, l'ancien club de Nadia Commaneci. Une occasion de faire le point sur le club angevin.

>SPORT

Angers gymnastique

attend avec impatience l'ouverture fin 2008 de la nouvelle salle à la Roseraie dont elle sera la principale utilisatrice. *"Aujourd'hui, nous sommes dispersés sur cinq sites différents. C'est difficile à gérer,* constate Philippe Soucheleau, le président. *Avec la nouvelle structure, nous concentrerons désormais une grande partie de nos activités en un même lieu. En outre, nous disposerons d'équipements au top nous permettant d'organiser des manifestations jusqu'à présent impossibles, comme des compétitions départementales, régionales ou même de zone. Cela donnera certainement un coup de fouet à nos effectifs."* Actuellement, le club compte un peu plus de trois cents gymnastes, dont 80 % de filles. Même si la discipline est en général plus féminine, une telle différence s'explique aussi par la concurrence des Ponts-de-Cé qui possède une équipe masculine de très bon niveau. Fruit de la fusion de quatre clubs [1], Angers gymnastique n'a que quatre années d'existence. *"Et, depuis la création, nous avons connu une légère érosion de nos effectifs,* concède le président. *C'est classique dans ce genre d'opération. Mais de toute façon, la gymnastique n'est pas très en vogue car c'est un sport exigeant où la compétition demande beaucoup d'efforts et une bonne gestion du stress. C'est pourtant une belle école de la vie."*
À côté des disciplines traditionnelles (sol, barres, anneaux, poutre, arçons), l'association propose également des activités de baby-gym pour les 2-6 ans et des séances de gymnastique d'entretien.
Dans le classement des clubs, établi par la fédération nationale et qui tient compte à la fois du nombre d'adhérents et des résultats, Angers gymnastique ne se classe qu'autour de la trois centième place sur mille cinq cents. *"Chaque année, nous avons quand même plusieurs filles qui participent au championnat de France fédéral, l'équivalent de la deuxième division,"* précise le président. Angers gymnastique affiche pour l'avenir un peu plus d'ambition : *"Nous disposons dans nos rangs de quelques individualités prometteuses en benjamines et en juniors filles ainsi qu'en minimes garçons. Et puis, la nouvelle salle va nous ouvrir de nouvelles perspectives d'autant que nous avons très peu de gymnastes de la Roseraie."* Autre changement à l'horizon : un rapprochement avec la section de gymnastique rythmique et sportive (GRS) de La Vaillante qui compte cent quarante licenciés. *"Pour l'instant, nous n'en sommes encore qu'à l'état de réflexion mais, des deux côtés, nous voyons bien l'intérêt de mutualiser nos moyens. Si cela se fait, ce sera d'ici à trois ans."* ■

(1) Angers gymnastique club, Association sportive de la Doutre, section gymnastique de la SGTA et les Hirondelles de Belle-Beille.

Des gymnastes roumains à Jean-Bouin

Cette année, le traditionnel gala d'Angers gymnastique prendra un caractère exceptionnel. Outre la participation habituelle de plus de deux cents gymnastes du club, sont attendus, le 24 juin aux agrès de la salle Jean-Bouin, onze sociétaires du Dynamo de Bucarest. Parmi la délégation qui séjournera une dizaine de jours à Angers, on trouvera Marius Urzica, champion olympique et du monde aux arçons. Le club roumain est un des plus prestigieux au monde. Il a compté en particulier dans ses rangs une des plus célèbres gymnastes de l'histoire, Nadia Commaneci. Cette participation a été rendue possible grâce aux contacts de l'entraîneur d'Angers gymnastique, Catalin Serbanescu. D'origine roumaine et sélectionné aux JO de Séoul, il fut lui-même gymnaste au Dynamo.
Gala le 24 juin, salle Jean-Bouin, à partir de 20 h. 4 euros (2 euros pour les 6-18 ans). À cette occasion, Angers gymnastique enregistrera ses premières inscriptions pour l'année prochaine, sur place de 14 h à 18 h.
Renseignements : 02 41 48 85 70 ou www.angers-gymnastique.com

L'institut municipal : une école pour tous

Cent vingt et un ans se sont écoulés depuis sa fondation, mais l'Institut municipal reste fidèle à ses principes originels : diffusion de la culture pour tous, formation permanente.

Thierry Bonnet

L'institut propose 2 900 heures de cours par an et 240 heures de conférences. Chaque semaine, entre 2 500 de 3 000 personnes le fréquentent.

>HISTOIRE

L'institut municipal puise ses racines dans l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, créée à la demande de la municipalité par décret impérial du 7 juillet 1855 et ouverte le 7 février 1856 dans l'ancien petit séminaire (rue du Musée, actuelle place Saint-Éloi). Angers n'avait plus d'université depuis la Révolution et venait d'être piquée au vif par la création d'une école préparatoire chez sa rivale, Nantes. C'est aussitôt le succès, mais l'ardeur retombe vite. Jugeant inutile une école sans élèves, la municipalité la supprime au 1er octobre 1885 et fédère l'enseignement des arts au sein de l'école régionale des beaux-arts. Les autres cours – chimie, physique, histoire naturelle et botanique, histoire, littérature – sont réunis sous le nom de "Cours municipaux", cette fois sans rattachement au ministère de l'Instruction publique, et ouverts le 23 octobre 1885, toujours rue du Musée. Ils sont destinés aux jeunes gens désireux de compléter leur instruction par des cours du soir, aux personnes qui souhaitent se tenir au courant des dernières découvertes, aux commerçants et industriels qui doivent pratiquer les langues étrangères. Les cours gratuits d'allemand et d'anglais créés à l'école Bodinier en 1879 y sont transférés en 1893.

Rayons X au laboratoire…

Si les auditeurs se montrent empressés, c'est surtout grâce aux conférences sur des sujets d'actualité instaurées en 1891 et aux laboratoires de physique et de chimie, très outillés. Au printemps 1896, Albert Bleunard fait profiter les cours des expériences sur les rayons cathodiques menées à Angers par César Sarazin, après la toute récente découverte des rayons X par Röntgen. Commentaire du maire Jean Joxé : *"En somme, il faut, pour plaire au public, de l'utilité et de l'actualité"*. Les Cours peuvent ainsi résister aux attaques du maçon Roussechausse, conseiller municipal qui trouve monstrueusement scandaleux que l'heure de cours soit à plus de 33 francs, alors que le prix de l'heure d'un ouvrier maçon est sensiblement plus bas... Malheureusement, la fréquentation retombe après la Première Guerre mondiale. Le faible budget fond avec l'inflation, malgré l'ingéniosité légendaire du directeur, Préaubert, pour pallier le manque de crédits ! Faute de pouvoir entretenir les laboratoires, les cours de physique (1926) et de chimie (1938) sont supprimés et les instruments scientifiques donnés au collège Joachim-du-Bellay en 1935.

Doit-on les supprimer ?

Une relance est tentée en 1927, avec notamment des cours de technique automobile… Le succès ne dure pas et le conseil municipal de juin 1936 faillit supprimer les cours. Il faut dire que le bâtiment qui les abrite est une quasi-ruine, en partie démoli en 1937 pour créer la place Saint-Éloi. À la rentrée de décembre 1938, les cours sont transférés 3, rue des Ursules. Quatre ans plus tard, ils regagnent la place Saint-Éloi, dans le bâtiment réaménagé où ils se trouvent encore actuellement.
La municipalité nommée par le gouvernement de Vichy accorde beaucoup d'importance aux cours gratuits, pour façonner de nouvelles générations à son idée. À l'automne 1941, ils sont rebaptisés *"Institut municipal angevin d'études philosophiques, littéraires et sociales"* et même, deux ans plus tard, "Institut d'Anjou".

Partie prenante de la vie culturelle

Après 1944, les cours municipaux gardent leur titre plus gratifiant d'institut, l'idée régionaliste et l'enseignement de l'histoire de l'art, repris par René Letellier, sous la direction duquel l'établissement débute une phase ascendante. L'activité n'est plus limitée aux seuls cours et conférences. Des voyages de découverte du patrimoine architectural sont organisés. Le cours de littérature connaît des soirées mémorables. En mars 1951, Jacques Bonnot présente une soirée d'audition des grands acteurs du XXe siècle, de Sarah Bernhardt à Barrault et Dullin. Ludmilla Pitoëff vient lire la tragédie de Cocteau, *"Orphée"*, le 21 mai 1951.
À partir de 1967, avec la création d'un laboratoire de langues – il y en a trois aujourd'hui – l'Institut municipal fonde sa croissance sur la diffusion des langues étrangères. Après l'espéranto, l'espagnol, l'italien (1961), le russe (1968), l'arabe (1979), le français pour étrangers (1980), l'offre devient encore plus large à partir de 1986 avec la création d'Anjou Interlangues, en association avec les universités catholique, d'État et l'Essca. Arabe, chinois, hongrois, japonais, néerlandais et russe sont proposés dans ce cadre.
La présence de l'Institut est un élément favorable à l'installation de nouvelles entreprises étrangères. On doit aussi à son directeur Michel Leterme le jumelage Angers-Wigan, fruit des liens noués en 1978 avec les cours d'adultes de Tyldesley, dans le district de Wigan.
L'Institut du XXIe siècle amplifie ses vocations antérieures, notamment l'ouverture sur le monde contemporain, souvent en partenariat avec des institutions et des associations connues dans la ville. Paris mis à part, peu de villes françaises peuvent se vanter d'offrir de telles possibilités, sinon dans le cadre associatif de quelques universités populaires. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Les directeurs de l'établissement

9 directeurs se sont succédé : Albert Bleunard (1885-1905), chimie ; Ernest Préaubert (1905-1933), physique ① ; Jean Limouzin (1933-1945), littérature ; Raymond Ledrut (1945-1946), philosophie ; Marc Flandrin (1946-1950), littérature ; René Letellier (1950-1977), histoire et géographie, histoire de l'art ② ; Michel Leterme (1977-1995), anglais ③ ; Jacques Laugery (1995-2001), géographie ④ ; Jean-François Charreau (depuis 2001), littérature ⑤.

Serre de Phalaenopsis, aux établissements Gaignard Fleurs, à visiter le 19 juillet.

Gaignard Fleurs

Les rendez-vous du végétal

>SORTIES

Les Rendez-vous du végétal 2006[1] s'étendent sur plus de cinq mois. Commencés depuis le 6 mai, ils se déroulent jusqu'au 15 octobre, afin de permettre à un large public d'y accéder.
Les cinquante-six visites concernent tous les domaines du végétal, de la production de chrysanthèmes aux graines florales, mais aussi au vignoble et aux vergers.
Un accent particulier est mis cette année sur la découverte des métiers par les jeunes, avec des visites de l'INRA et de l'Institut national d'horticulture, du lycée du Fresne, d'entreprises… Ainsi, Gaignard Fleurs, aux Ponts-de-Cé pourra être visitée, pour la première fois, le 19 juillet.
Autres nouveautés, la découverte du chanvre industriel (le 24 août) ou celle de la production biologique, avec notamment les semences potagères (le 27 juillet). La série "Villages et promenades botaniques" comprend quatre rendez-vous, dont trois encore à venir, les 4 et 11 juillet et 9 septembre. Plusieurs jardins de châteaux sont au programme : Chambiers le 24 juin, Lathan le 13 juillet, Montriou le 30 août.
Côté vignobles, le Clos Cristal, en agriculture bio, et le domaine du Closel. À côté de plusieurs vergers, la visite des pépinières Bastard et leurs cent vingt espèces de chênes (16 septembre) comblera les amoureux des arbres. Les amateurs d'exotisme ne manqueront pas les agrumes de Méditerranée (10 août) ou la Palmeraie zen (29 août).
Sans oublier les grands classiques : jardins, pépinières, producteurs… ■

(1) Organisés par Terre des Sciences avec Angers tourisme, l'Institut national de recherche agronomique (INRA), la faculté de sciences et l'union horticole de l'Anjou

Programme disponible à l'office de tourisme. Inscription obligatoire. 3 euros la visite, abonnement 5 visites à 10 euros. Contact, Angers tourisme, 02 41 23 50 00, Terre des Sciences, 02 41 72 14 21.

Tout l'été, des animations pour les retraités

> ANIMATIONS

La quatrième édition de "Soleils d'été" démarre le 4 juillet. Ces animations proposées par le centre communal d'action sociale (CCAS) sont l'occasion pour les retraités qui restent à Angers de participer à des activités, d'aller à la rencontre des autres et de lutter ainsi contre l'isolement dont souffrent certains. Au total, trente-cinq rendez-vous sont programmés : sorties à la campagne, activités manuelles, jeux, diaporamas, visites du patrimoine local, fêtes de villages, spectacles, conférences, séjours en bord de mer, expositions… Deux lieux se partagent les festivités : l'espace Welcome en juillet et le relais accueil Jean-Vilar en août. Afin de rendre les animations accessibles au plus grand nombre, une tarification abordable est pratiquée et un transport adapté pour les personnes les plus fragiles est possible, notamment au départ du domicile. ■

Programme complet disponible à l'hôtel de ville, dans les lieux publics et dans le numéro d'été de Bords de Maine. Renseignements : espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31 et relais accueil Jean-Vilar, rue François-Mauriac, 02 41 66 38 65.

Parmi les animations proposées, un spectacle de folklore rwandais, le 2 août, aux greniers Saint-Jean.

>INFORMATION

La baignade du lac de Maine et la piscine de la Baumette seront ouvertes tout l'été. Pour les autres bassins, attention aux dates et aux horaires. Les piscines Belle-Beille et Monplaisir seront fermées du 26 août au 10 septembre, les 14 juillet et 15 août. Roseraie : fermée du 8 juillet au 15 août. Bertin : fermée du 14 juillet au 20 août. Quant à la piscine Jean-Bouin, elle sera comme chaque année fermée du 3 juillet au 3 septembre. Renseignements : 02 41 87 41 23.

Critérium du jeune conducteur du 19 juin au 1er juillet, esplanade François-Mitterrand. Les enfants des écoles et centres de loisirs pourront réviser le code de la route et apprendre les rudiments de la conduite. Deux séances sont réservées aux jeunes venant avec leurs parents, les 24 juin et 1er juillet après-midi. Gratuit. Inscription obligatoire sur place à partir du 19 juin. Tél. : 02 41 05 54 00.

Le guide "les voies d'eau en Pays-de-la-Loire", du Comité régional du tourisme, répertorie les principales voies fluviales. Contact : 02 40 48 24 20, www.enpaysdelaloire.com

Pour un moyen-métrage tourné du 1er au 12 juillet à Angers et Saumur, on recherche un garçon entre 7 et 10 ans et trois garçons d'une quinzaine d'années, aimant l'eau, le canoë et la pêche. Candidatures à envoyer au Bureau d'accueil des tournages, film "Mouche", Hôtel de la Région, 44 966 Nantes Cedex 9.

Les propriétaires de biens immobiliers situés dans des zones couvertes par un plan de prévention des risques technologiques ou naturels doivent obligatoirement en informer acquéreurs ou locataires. Formulaire disponible dans les communes. Tél. : 02 41 81 80 42 ou www.maine-et-loire.pref.gouv.fr

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine organise le concours Éco-trophée qui récompense des entreprises, exploitations agricoles et collectivités pour une réalisation en matière d'environnement. Renseignements : Maison du Parc, 7, rue Jehanne-d'Arc, 49 730 Montsoreau. Tél. : 02 41 53 66 00.

Le prix de la vocation scientifique et technique récompense des jeunes bachelières ayant un projet professionnel dans des secteurs où les femmes sont peu représentées. Renseignements : mission aux droits des femmes, rue Hanneloup, 02 41 81 80 29.

>RENDEZ-VOUS

Parcours commentés en anglais du musée des beaux-arts les 11, 18 et 25 juillet, à 15 h 30. 5 €. Réservations : 02 41 05 38 38.

Terrenvies, forum sur la vente directe et l'accueil à la ferme, le 25 juin, aux greniers Saint-Jean. Renseignements : 02 41 96 75 72.

"Philosopher avec des enfants : un moyen de se prémunir des risques totalitaires ?", café pédagogique le 30 juin, 20 h 30, au Café 23 (23, rue Voltaire) avec l'association Philo-classe.

>SOLIDARITÉ

Angers Mob Service, association de réinsertion qui propose des locations de mobylettes aux demandeurs d'emploi sans moyen de transport, récupère vélos et cyclomoteurs inutilisés. AMS, 34, rue des Noyers, 02 41 45 70 94, ams@alicepro.fr

"La vue d'abord", expo-vente du Lions club Roi-René jusqu'au 25 juin, salle Bessonneau, Bd Foch.

>SANTÉ

Le bus "destination respiration" de prévention des maladies respiratoires sera place François-Mitterrand le 23 juin, 13 h - 18 h, et le 24, 9 h - 12 h 30 et 13 h 15 - 19 h. Dépistage des anomalies du souffle, des facteurs de risque… Contact : 02 41 05 44 54.

>SORTIES

Découverte des oiseaux nicheurs du lac de Maine : grèbe huppé, foulque macroule, poule d'eau, héron cendré…, le 25 juin, de 8 h 45 à 11 h 30, avec la LPO. Rendez-vous camping du lac de Maine. Tél. : 02 41 44 44 22.

Observation des oiseaux insectivores le 5 juillet à Balzac, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Rendez-vous entrée Montesquieu. Gratuit. Tél. : 02 41 44 44 22.

>SPORTS

Réservations pour le tournoi de basket Pro Stars de l'Étoile d'or dès maintenant. De 3 à 16 euros pour le "pack 2 jours" : le 16 septembre, Zagreb-Villeurbanne et Le Mans-Madrid. Le 17, mêmes équipes plus Cholet-Strasbourg. Tél. : 02 41 37 19 12 ou http://etoildor.online.fr

Gala de la Vaillante gymnastique rythmique le 1er juillet, 20 h 30, salle Jean-Bouin. Portes ouvertes de 14 h à 16 h. Gratuit. Contact : lgl.imprimerie@wanadoo.fr

L'ASGA hockey sur glace propose aux 4-11 ans trois séances d'essai gratuites le mercredi, à 10 h et le samedi, à 12 h 15. Renseignements : 02 41 88 38 19, les lundis, mardis et vendredis, 14 h - 17 h 30. www.lesducsdangers.com

Stages découverte de l'athlétisme et des activités multisports avec le CSJB pour les 8-12 ans, du 5 au 7 juillet (27 €), et du 17 au 21 juillet (45 €), 9 h 30 - 16 h. Tél. : 02 41 93 72 01.

Angers Nautique Aviron propose des stages d'été pour les moins de 18 ans : du 4 au 7 juillet, 14 h - 17 h (50 €) ; du 10 au 13, 9 h - 17 h (100 €) ; du 24 au 28, 14 h - 17 h (55 €) ; et du 21 au 25 août, 14 h -17 h (55 €). Pour les plus de 18 ans, deux séances d'initiation en soirée pour 12 € ou licence découverte (100 € pour 90 jours). Tél. : 02 41 48 23 41.

Le Canoë-kayak Club d'Angers (CKCA) organise des stages d'été à la semaine pour les 8-15 ans. De 9 h à 16 h 30. 74 €. Inscriptions 75, avenue du Lac-de-Maine les mercredis et samedis, 9 h -12 h et 16 h 30 - 18 h. Tél. : 02 41 72 07 04.

Randonnée roller avec les Hawks le 20 juin, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Apprendre à nager cet été

Nouveauté : la Ville propose cet été des cours de natation semi-collectifs (cinq élèves au maximum), particulièrement destinés aux jeunes de 6 à 15 ans. L'apprentissage se déroule sur dix séances de 30 minutes à programmer sur une période de quinze jours. Quatre périodes sont proposées : du 6 au 22 juillet, du 25 juillet au 5 août, du 8 au 19 août et du 22 août au 2 septembre. La carte de dix leçons coûte 49 euros et comprend l'entrée à la piscine (61,70 euros pour les personnes n'habitant pas Angers).
Les cours ont lieu à la Baumette, en plein air ou dans le bassin couvert selon la météo.
Renseignements et inscriptions au 02 41 79 19 24, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

>LOISIRS

Soirée Puy-du-Fou avec Loisirs Évasions le 19 août. 34 € avec transport. Tél. : 02 41 57 10 29.

Fête des jardins gourmands du 8 au 10 septembre. Des passionnés ouvrent leurs jardins. Pour participer, contacter rapidement Promojardin : 01 45 43 25 25.

Grand prix de France Magny-court avec Tourisme et Loisirs le 16 juillet et le Puy du Fou le 26 août. Tél. : 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Le service éducatif Angers, ville d'art et d'histoire propose tout l'été aux enfants des ateliers, de 15 h à 17 h **:** le mardi "Art contemporain" à l'abbaye du Ronceray, visite de l'exposition et atelier d'arts plastiques (2 €) ; le mercredi, découverte du Grand-Théâtre et atelier musique (2 €) ; le jeudi, "les bâtisseurs du Moyen-Âge", découverte de l'architecture romane et construction de voûtes en bois (2 €) ; le vendredi "Loire, Maine et batellerie", visite guidée de l'exposition sur la Loire salle Chemellier et promenade en bateau sur la Maine (10 h - 12 h, 14 h 30 - 16 h 45, 4 €). Réservations au 02 41 60 22 13 ou ville-art-et-histoire@ville.angers.fr

Ateliers tissage au musée Jean-Lurçat du 19 au 21 juillet, 14 h 30 - 17 h 30. 15 € adulte, 12 € enfant. Inscriptions : 02 41 05 38 38

"Réussir son compostage individuel", atelier le 25 juin, 10 h - 12 h, Maison de l'environnement. Gratuit. Inscription : 02 41 22 32 30.

Atelier de présentation Internet aux 8-10 ans accompagnés d'un adulte les 5 et 12 juillet, 14 h - 16 h 30, à la Claverie. Inscriptions : 02 41 93 16 85.

Atelier de l'école de l'ADN : "un génome commun, des individus différents", le 5 juillet. 5 €. Inscriptions : 02 41 73 59 61, www.ecole-adn-pdl.fr

L'atelier de la Licorne organise des stages de tapisserie "reliefs et volumes", initiation ou perfectionnement, les 8 et 9 juillet ou du 10 au 14 juillet. Inscriptions : 02 41 25 37 27, sandrine.pincemaille@wanadoo.fr

Jo Bithume propose tout l'été des stages arts du cirque aux 6 - 14 ans, de trois à cinq jours (journée ou demi-journée). Inscriptions : 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

Les Foyers ruraux proposent deux chantiers de bénévoles (15-17 ans) : du 17 au 21 juillet à Brain-sur-Allonnes pour faire revivre une fête médiévale (100 € avec repas et hébergement) et du 2 au 11 août, à Rochefort-sur-Loire pour promouvoir l'utilisation du vélo et les activités culturelles liées à la Loire (140 €). Renseignements : 02 41 73 38 34.

Stages à la Galerie sonore en juillet : du 5 au 7, "voyage dans la forêt musicienne" pour les 3-5 ans, et "chants du monde" pour les 6-10 ans. Du 10 au 14, "percussions et chants du Maghreb" pour jeunes et adultes, débutants ou confirmés. Tél. : 02 41 66 24 00.

>FORMATION

L'Adfocal propose une formation au BPJEPS (brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport) de novembre 2006 à juin 2007. Sélection du 18 au 22 septembre. Renseignements : 26, rue Brault ou 02 41 22 00 88, www.adfocal.asso.fr

"Déclic anglais" formation destinée aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI, est financée par le Fonds social européen. Ateliers de deux heures sur dix semaines de septembre à novembre. Contact : Bibliothèque anglophone, 02 41 24 97 07.

>ENSEIGNEMENT

Dossiers pour les bourses "études supérieures" du Conseil général à retirer début juillet à l'Hôtel du Département, place Michel-Debré, bureau de l'enseignement supérieur. Retour avant le 31 octobre. Tél. : 02 41 81 43 23, www.cg49.fr

Le collège Montaigne et le conservatoire national de région proposent des classes d'art vocal à horaires aménagés, de la 6e à la 3e. Admission pour 2006-2007 après entretien fin juin. Renseignements au collège Montaigne, 02 41 31 13 41, ou au CNR, 02 41 24 14 52.

>ENFANCE

La Maison Chouette accueille parents-enfants jusqu'à 4 ans cet été les mercredi et vendredi, au 5, rue Saint-Exupéry. Renseignements au 02 41 87 63 11.

Raid aventure pour les ados, les 5 et 6 juillet

Début d'été sportif pour les 14-18 ans : les 5 et 6 juillet aura lieu le 2e Raid Angers Maine aventure, organisé par l'Animation sportive municipale. Jeunes de tous les quartiers, filles et garçons (1) sont invités à découvrir ensemble des activités sportives relativement peu connues, sur différents sites. Ils feront ainsi de l'aviron sur la Maine, avec Angers nautique aviron, une descente en rappel du château, avec les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours, de l'escalade avec le Club alpin, du roller au vélodrome et de la sarbacane au parc Balzac. Une épreuve sera également liée au tri des déchets, avec Angers Loire Métropole. Le raid se déroulera sur deux jours, la première matinée étant consacrée à l'initiation. L'après-midi, place à un mini-raid : VTT, canoë et course d'orientation. Cette première journée se clôturera de façon ludique, avec des joutes sur l'eau. Le lendemain, pour le raid proprement dit, chaque équipe recevra une feuille de route lui indiquant le déroulement des ateliers et devra s'organiser en toute autonomie, y compris pour le pique-nique, emporté dès le matin.

(1) Vingt équipes de quatre pourront participer. Priorité aux premiers inscrits.

Inscriptions, par équipes de quatre, auprès de l'Animation sportive municipale, 02 41 25 72 83 ou 06 68 93 04 10. 3,20 euros ; 1,60 avec la carte Passe-sports.

Jean-Patrice Campion

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchèteries 0 800 41 88 00
Les déchèteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h sans interruption ; et les dimanches et jours fériés, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC *Agence conseil personnes âgées* 02 41 25 01 11

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

ALMA 49 *(maltraitance personnes âgées)* 02 41 24 99 39

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, inceste.

Maison de la justice et du droit 02 41 45 34 00

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

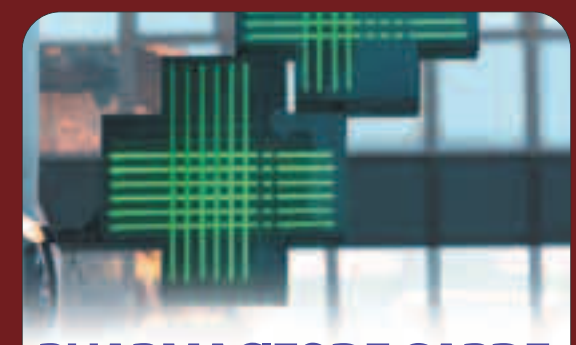

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**
Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 25 juin

Pharmacie Bernat/Coubart,
25, boulevard Auguste-Allonneau

Pharmacie Ricadat/Bourligueux,
5, esplanade de la Gare

Dimanche 2 juillet

Pharmacie Chaudet, *7, rue Plantagenêt*

Pharmacie Albiol, *15, rue Bressigny*

Dimanche 9 juillet

Pharmacie Maxence,
54, boulevard Ayrault

Pharmacie Ricadat/Bourligueux,
5, esplanade de la Gare

Vendredi 14 juillet

Pharmacie Deraëve, *65, boulevard Foch*

Pharmacie Giffard, *57, rue de Frémur*

Dimanche 16 juillet

Pharmacie Poirier-Joly,
place Ney, 18, rue de Villemorge

Pharmacie Godard,
centre commercial du Chapeau-de-Gendarme